

XXIII<sup>e</sup> ANNÉE



1907



JUILLET



No 7

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## Mgr de Ségur et le Tiers-Ordre



Mgr de Ségur, le saint aveugle, était un Tertiaire fervent et de plus, ce qui est mieux, un apôtre zélé du Tiers-Ordre. Trop peu savent tout ce qu'il a fait pour son cher Tiers-Ordre par ses conseils, ses encouragements et ses retraites. Il prêchait souvent aux Fraternités, tout rempli qu'il était de l'esprit séraphique. Longtemps on s'est souvenu de la verve gracieuse avec laquelle il fustigeait les petits travers des Tertiaires. Nous voulons faire prêcher encore le vénéré prélat en faisant passer sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ses pensées. Nous les avons glanées dans son opuscule sur le *Tiers-Ordre de saint François* comme des épis de froment. Voici donc vingt propositions du glorieux prélat sur notre Tiers-Ordre :

I. « Le Tiers-Ordre est à l'Eglise ce que la Franc-maçonnerie est à la Révolution.

II. En instituant le Tiers-Ordre, la pensée dominante du

Séraphique Patriarche d'Assise fut toujours la sanctification par la pauvreté et par l'amour.

III. Le Tiers-Ordre de la Pénitence repose sur la pauvreté évangélique, sur la vie de pénitence, sur l'amour de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de l'Eglise et du prochain.

IV. Par le Tiers-Ordre les fidèles sont préservés de l'esprit du monde.

V. Les Tertiaires de saint François doivent avant tout aimer comme aimait saint François; et saint François s'efforçait d'aimer comme a aimé Jésus crucifié, le Dieu des Anges, le Dieu du Calvaire, le Dieu du Tabernacle.

VI. Le Tiers-Ordre est un foyer de piété et de ferveur, de dévouement au Saint-Siège et de zèle pour les bonnes œuvres.

VII. Les ennemis du Saint-Siège et de la piété ont toujours détesté le Tiers-Ordre.

VIII. O bon saint François, n'est-il pas vrai que vous avez bien aimé le Siège Apostolique? et vous continuez à ne reconnaître pour vos enfants que ceux qui l'aiment, le vénèrent, et lui obéissent comme vous l'avez fait!

IX. Il n'est aucune condition sociale, aucun état de santé, aucune nécessité extérieure de travail, qui ne puisse s'accorder parfaitement avec la pratique fervente et très régulière du Tiers-Ordre séraphique.

X. L'esprit du Tiers-Ordre est aux prescriptions extérieures de la Règle ce que l'âme est au corps.

XI. L'esprit franciscain n'est pas un éteignoir, ni une espèce de sauvagerie, ennemie des arts, des plaisirs honnêtes et de la joie.

XII. La joie et la liberté des enfants de Dieu semblent être un des traits les plus saillants de l'esprit franciscain.

XIII. Le Tiers-Ordre franciscain doit répandre partout la très sanctifiante pratique de la communion fréquente, et s'il se peut, de la communion quotidienne.

XIV. L'amour, l'amour tendre, pur, confiant, ardent, généreux : tel doit être le cachet distinctif de tous les enfants de saint François.

XV. Le  
de conforta  
rielles qui  
notre pauvr

XVI. La

XVII. T  
saint, tout c  
qui est pur  
resplendir c  
enfant de sa

XVIII. C  
révolution v  
fique armée  
vient mourir  
de sable!

XIX. Qu  
montre tou  
bases, le Ti  
les paroisse  
toutes les  
conversion  
la leçon pe  
édifiante.

XX. Tâc  
Ordre qui  
son esprit  
de sainte o  
qui ravager

Vous en  
vrais et d'e  
nous vous l  
souvent, à l

Tout ce  
lèvres d'un  
particulière  
qui n'est p

XV. Le Tiers-Ordre est le remède direct de cette manie de confortable et de luxe, de cette soif de jouissances matérielles qui dévore chaque jour davantage tous les rangs de notre pauvre société.

XVI. La vie du Tertiaire doit être tout évangélique.

XVII. Tout ce qui est évangélique, tout ce qui est bon et saint, tout ce qui est aimable, tendre et miséricordieux, tout ce qui est pur et beau, tout ce qui est grand, noble et fort, doit resplendir comme un rayonnement du Christ, dans la vie d'un enfant de saint François.

XVIII. Comme du temps de Frédéric II, l'impiété de la révolution viendra échouer contre cette humble, douce et pacifique armée de pénitents, de même que la vague en furie vient mourir sur la grève, vaincue par la multitude des grains de sable !

XIX. Qu'on en soit bien convaincu, car l'expérience le montre tous les jours : lorsqu'il est établi sur ses véritables bases, le Tiers-Ordre de saint François alimente la piété dans les paroisses, seconde puissamment le zèle des curés, féconde toutes les œuvres de la foi et de la charité, et contribue à la conversion d'un grand nombre d'âmes, sans autre moyen que la leçon persuasive, irrésistible, d'une vie mortifiée, pure et édifiante.

XX. Tâchons de dilater le plus possible ce cher Tiers-Ordre qui apporte avec lui de si grandes grâces, et qui, par son esprit de pauvreté, de simplicité, d'humilité, de charité, de sainte obéissance, est l'antidote le plus direct des misères qui ravagent aujourd'hui l'Eglise. »

Vous en conviendrez, chers Tertiaires, ces pensées sont de vrais et d'excellents sujets de méditation. C'est à ce titre que nous vous les proposons. Vous aimerez à les relire, à les relire souvent, à les relire lentement.

Tout ce qui provient d'un saint, tout ce qui tombe des lèvres d'un homme de Dieu a un cachet distinctif, une vertu particulière. A la lecture de ces pensées, un petit phénomène, qui n'est pas rare dans la vie spirituelle, s'est peut-être pro-

duit pour plusieurs d'entre vous. Une de ces pensées a pris le chemin de votre cœur, elle l'a touché et remué profondément. Peut-être cette pensée a-t-elle illuminé votre esprit d'un jour nouveau : c'est une considération, une conséquence, une résolution qui vous étonne vous-même ? Peut-être encore cette pensée vous paraît émise tout exprès pour vous, pour répondre à l'un de vos doutes, à l'une de vos questions ? Oui ; Dieu le permet et le veut ainsi. C'est le moment de la grâce. Il faut en profiter avec le bonheur de ce voyageur égaré qui aperçoit enfin le poteau indicateur.

Mgr de Ségur vient de vous parler. Craignez-vous d'oublier sa parole, copiez donc les pensées qui viennent de vous toucher le plus, déposez-les sur votre prie-Dieu, ou bien faites-en un signet pour votre livre de prières. Vous aurez fait preuve de bonne volonté et, à la prière de saint François, Dieu fera le reste.



## Le Bienheureux Bonaventure de Barcelone

1620-1684

(Suite)

Frère Bonaventure fonde un Couvent à Rome,  
sous les auspices du Cardinal Barberini.



PRÈS avoir jeté l'émoi dans la ville de Tivoli, frère Bonaventure continuait paisiblement sa mission. Il ne paraissait nullement se douter que son escapade mystérieuse pût soulever un pareil enthousiasme, et pendant que tout le peuple chantait des cantiques en son honneur, il n'avait d'autre préoccupation, tout le long du chemin, que celle de la prière pour le succès de sa démarche. Il était si docile à se laisser conduire par la main du Seigneur, que l'ordre surnaturel semblait se

confondre,  
Monte-Cris-  
rien d'étra-  
pour la fav

A Rome  
ficale, où il  
coutume u  
vénérait pl  
de Dom  
nouvelle.

son conco  
de la Ville  
pour le M  
Césars ; les  
le paganis  
que la priè  
un homm  
pelle aban  
de ces gr  
tous les at  
était dédié  
dition, d'a  
le martyre  
pouvait fo  
suffisant d  
couchette

Le Mo  
frère Bona  
se trouvai  
priétaires,  
sa troisièm  
des Grâce  
la divine I  
auprès de  
avec des  
besoins de  
sécurité à  
Règle.

confondre, à ses yeux, avec le naturel ; aussi le frère Antoine de Monte-Cristo fut-il tout surpris de le voir se comporter comme si rien d'étrange n'était survenu, quand ils eurent rendu grâce tous deux pour la faveur dont ils venaient d'être l'objet.

A Rome, frère Bonaventure se dirigea vers la Chancellerie pontificale, où il devait trouver le Cardinal Protecteur. Il reçut comme de coutume un accueil tout paternel ; l'illustre prince de l'Eglise, qui le vénérât plus encore que par le passé, depuis la guérison miraculeuse de Dom Maffeo, était gagné par avance au projet d'une fondation nouvelle. En effet, il approuva vivement cette entreprise et promit son concours. Restait à faire choix d'un lieu solitaire, aux alentours de la Ville Eternelle. Bonaventure se sentait un attrait particulier pour le Mont-Palatin, qui fut jadis le théâtre de la splendeur des Césars ; les palais magnifiques de ces empereurs étaient tombés avec le paganisme, et n'offraient plus que des ruines désolées. Il se disait que la prière sur cette antique métropole de l'inférieur ennemi, serait un hommage particulièrement agréable à Dieu ; d'ailleurs, une chapelle abandonnée, qui s'imposait avec un singulier contraste, au milieu de ces grandeurs déchues, semblait avoir revêtu pour le fasciner, tous les attraits de la simplicité et de la pauvreté séraphiques. Elle était dédiée à saint Sébastien, et se recommandait d'une vieille tradition, d'après laquelle on croit que l'héroïque soldat aurait souffert le martyre en cet endroit même. Tout près de là, une petite habitation pouvait fort bien se transformer en ermitage, et offrir un nombre suffisant de cellules, car il fallait si peu de place pour loger l'humble couchette des Frères.

Le Mont-Palatin, avec son éloquente solitude, plaisait donc au frère Bonaventure : l'emplacement du nouveau couvent de Retraite se trouvait tout désigné, et comme les Barberini en étaient les propriétaires, nul doute qu'il pût l'obtenir sans grande difficulté. Ce fut sa troisième fondation ; comme les deux précédentes, celles de N.-D. des Grâces et de Montorio Romano, elle se vit marquée au sceau de la divine Providence. A peine, en effet, le Bienheureux eut-il mandé auprès de lui une quinzaine de ses religieux, que la Ville accourut avec des provisions, manifestant son désir de pourvoir aux divers besoins de la communauté ; les Frères purent donc se livrer en toute sécurité à la contemplation et aux austères prescriptions de la Règle.

Comme il est aisé de le comprendre, l'enfer en conçut un profond dépit ; il ne pouvait se résigner à voir ce Mont-Palatin où il avait régné jadis en maître souverain, subir une désaffectation si humiliante pour son orgueil et son éternelle jalousie du Christ. Aussi résolut-il d'opposer toutes les ressources de sa malice à l'entreprise de frère Bonaventure. Jusqu'alors les menaces et la violence étaient restées impuissantes à l'ébranler : il le ferait tomber par l'appât du mal.

Un matin, pendant que le fidèle serviteur de Dieu faisait son action de grâces, on l'avertit qu'une riche demoiselle désirait lui parler. Les Frères ne doutaient nullement que ce ne fût une princesse, à voir la distinction de ses traits et l'éclat des ornements dont elle était parée. Il vint donc au parloir, sans aucune méfiance. Mais, à peine eut-il aperçu ce somptueux appareil de séduction, qu'il l'écarta d'un geste impérieux, en détournant le regard, et referma la porte avec grand bruit.

Ainsi éconduite, l'impudente visiteuse disparut comme par enchantement ; c'était, à ne pas s'y tromper, une machination de l'esprit mauvais, qui voulait surprendre la vertu de Bonaventure. En même temps que cette forme humaine, s'évanouit pour l'enfer tout espoir d'enlever aux Frères le Mont-Palatin.

#### Il sauve la vie au Cardinal, en témoignage de reconnaissance

**E**N retour de l'appui que lui donnait son protecteur, frère Bonaventure mettait volontiers au service des Barberini, son crédit sur la Toute-Puissance divine ; nous avons pu le constater plus haut, lorsqu'il rendit la santé à Dom Maffeo, en dépit de la science médicale. Il était loin de méconnaître le devoir de la reconnaissance, et savait même s'en acquitter avec une scrupuleuse fidélité, en présence du Seigneur. Or, la générosité avec laquelle on venait de lui concéder l'ermitage de Saint-Sébastien semblait l'obliger à obtenir quelque nouvelle faveur du Ciel, pour son bienfaiteur, c'était l'unique témoignage de gratitude que pouvait rendre cet amant de la Pauvreté absolue ; l'occasion ne tarda pas à se présenter.

C'était quelques jours seulement après l'installation de la communauté à Saint-Sébastien. Les Frères se trouvaient réunis avec leur vénéré supérieur, pour le saint exercice de l'oraison ; (ils aimaient à se grouper ainsi autour de lui, pour enflammer leur cœur au contact

de l'arde  
voient fi  
chargent  
signe à f  
vers la V  
tant mèn

Il arr  
protecteur  
peut le  
insiste,  
refus ; la  
admis. —  
pénètre  
peut ma  
en deux  
l'Eglise,  
de cette  
nelle bi  
trations,  
peine en  
les couv  
vient de  
des de r

Son l  
lui, reste  
et la ver  
sans fai  
*ruine* !

Quan  
ture ; m  
que les  
sa missi  
continu

Le bi  
l'éclair ;  
dissimu  
et man  
Curie, e

de l'ardeur séraphique dont il était embrasé) . . . Tout-à-coup, ils le voient fixer le tabernacle ; son regard s'anime, puis ses traits se chargent de tristesse et d'effroi . . . Il se lève brusquement, et faisant signe à frère Antoine de Monte-Cristo de le suivre, il hâte le pas vers la Ville. — Nul doute que Dieu ne lui ait communiqué à l'instant même quelque pressant message.

Il arrive à la chancellerie et demande à voir immédiatement son protecteur. Mais on lui répond que son Eminence est invisible et ne peut le recevoir, en raison de certaines affaires très urgentes. — Il insiste, en disant qu'il y va du salut du Cardinal. — Nouveau refus ; la consigne est rigoureuse, personne absolument ne doit être admis. — Alors, il n'hésite pas ; il force cette inexorable consigne, pénètre dans le palais à la grande stupéfaction du portier qui n'en peut mais, gagne rapidement les bureaux du chancelier et lui offre en deux mots l'hommage de son . . . obéissance. L'illustre prince de l'Eglise, tout heureux de le revoir, ne fait pas attention à l'irrégularité de cette visite et veut lui témoigner, comme de coutume, sa paternelle bienveillance . . . Mais lui, sans prendre garde à ces démonstrations, le saisit par le bras et l'amène dans l'appartement voisin. A peine en ont-ils franchi le seuil, qu'un tonnerre effroyable retentit et les couvre d'un épais nuage de poussière : toute une aile de l'édifice vient de s'écrouler derrière eux, de fond en comble ; quelques secondes de retard leur eussent valu une mort certaine . . .

Son Eminence s'est jetée terrifiée aux pieds de son sauveur, qui lui, reste debout dans l'attitude impassible de ce juste dont la fermeté et la vertu, célébrées jadis par la Rome païenne, pouvaient supporter sans faiblir l'effondrement de tout l'univers : « *Impavidum ferient ruine !* »

Quand le Cardinal revint de son émotion, il appela frère Bonaventura ; mais les bras qu'il tendait pour le recevoir ne rencontrèrent que les gens de la maison. Le Bienheureux s'était empressé, une fois sa mission terminée, de rejoindre ses frères à Saint-Sébastien, pour continuer avec eux son oraison interrompue.

Le bruit du miracle se répandit dans Rome, avec la rapidité de l'éclair ; il parvint jusqu'au oreilles du Souverain-Pontife, qui ne put dissimuler son admiration pour la vertu de l'humble frère convers, et manifesta le désir de le recevoir en audience. Les prélats de la Curie, eux aussi, s'en émurent profondément ; à partir de ce jour, ils

ne crurent pas humilier leur pourpre, en venant chercher lumière et conseil à l'ermite. Quant au Cardinal, il déclara hautement qu'il devait la vie à son protégé, et pour en consacrer le souvenir par un monument qui traverserait le cours des siècles à venir, il décida que les ruines du palais ne seraient jamais relevées.

#### Il délivre miraculeusement une possédée.

Le démon, dont la déconvenue avait été naguère un glorieux triomphe pour la vertu de frère Bonaventure, reparut une seconde fois à la porte du couvent : il se cachait sous l'aspect d'une jeune fille qu'il tenait en possession, sans qu'aucun exorcisme ait pu jusqu'alors avoir raison de lui. Volontiers il se fût dispensé d'affronter à nouveau la présence de celui qui l'avait mis si prestement à la porte, mais une troupe d'hommes vigoureux interdisait à sa victime tout espoir d'évasion.

On fit demander au serviteur de Dieu le secours de sa puissante intercession. Apparemment c'était pour son amour des âmes et sa haine de l'enfer une occasion de se manifester ; il n'hésita pas à en tirer profit. Mais son humilité, déjà fort émue de voir affluer la foule des pèlerins qui assiégeaient tous les jours Saint-Sébastien, s'effraya plus encore devant la perspective d'un nouveau miracle. Aussi, toute instance fut inutile : il refusa de paraître. Il accepta cependant de se faire remplacer par l'un des religieux, le Père Remy de Paris. Ce prêtre, pensait-il, aurait même plus d'autorité que lui dans la circonstance, en vertu de son caractère sacré, et de la sorte il n'aurait pas à craindre quelque nouvel assaut de la renommée.

Le Père Remy vint donc trouver la malheureuse ; mais à peine le malin esprit l'eut-il aperçu, qu'il se mit à lui adresser les sarcasmes les plus déconcertants : « Oh ! tu peux t'amener, toi, avec tes exorcismes, je ne te crains pas ; ce n'est pas à toi que Dieu permettra de me chasser ; viens donc ! ». Et de fait, les prières de la sainte Eglise n'eurent point d'efficacité sur les lèvres du Père. Son unique succès fut d'exciter le rire satanique et les railleries de l'ennemi ; voyant qu'il dépenserait vainement à cette tâche ingrate toute sa bonne volonté, il recourut au frère Bonaventure et lui raconta son échec.

Le bienheureux dut reconnaître qu'il ne pouvait couvrir plus longtemps son humilité, au détriment de la charité ; c'était pour lui désormais un devoir impérieux de secourir en personne la pauvre pos-

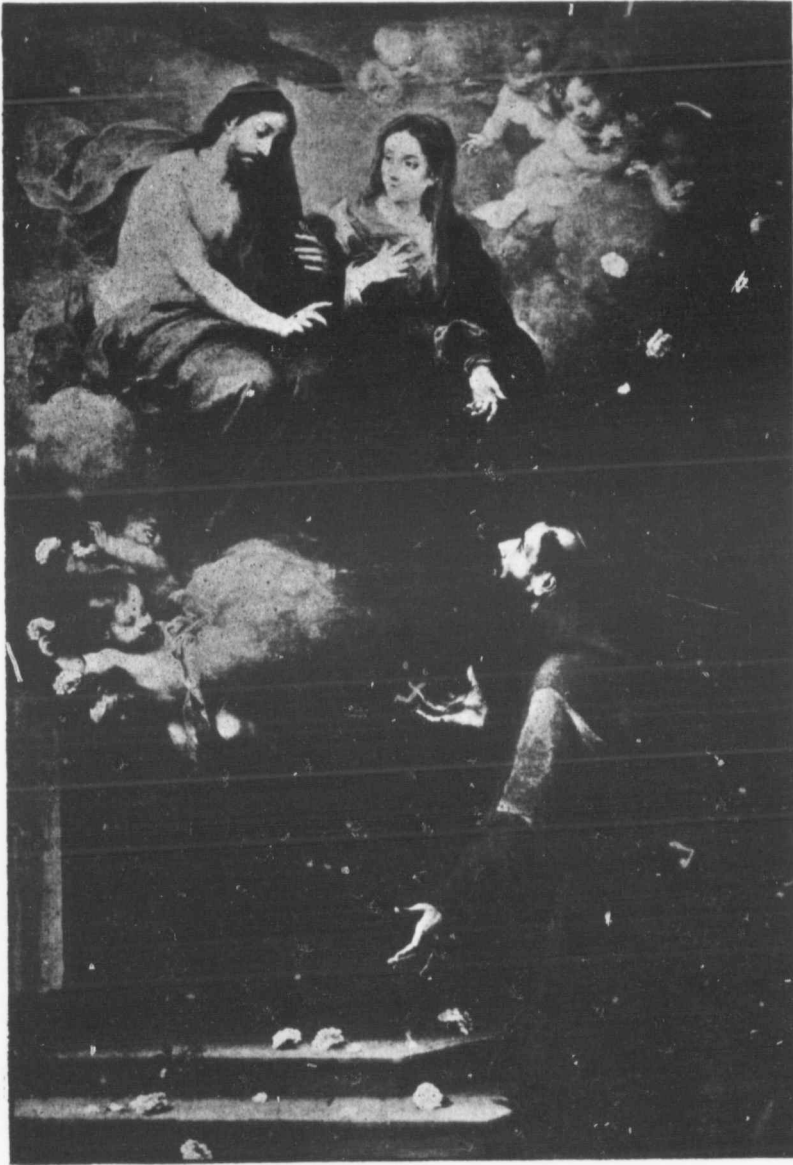


umière et  
ment qu'il  
ir par un  
écida que

9.  
ux triom.  
onde fois  
une fille  
squ'alors  
nouveau  
te, mais  
ut espoir

puissante  
nes et sa  
pas à en  
ffluer la  
bastien,  
miracle.  
accepta  
e Remy  
que lui  
la sorte  
mée.

peine le  
rcasmes  
es exor-  
etra de  
Eglise  
succès  
voyant  
bonne  
chec.  
us long-  
i désor-  
re pos-



MURILLO

Saint François obtient l'Indulgence de la Portioncule

sédée . .  
dépité et  
la vue d  
des souf  
pénétran  
comme  
cri de ra  
rentré d



Demain



ange qui  
se lève e  
frapper  
clarté su  
douleurs  
visions p  
main le  
visage ra  
renoncer  
beau son  
une ima  
du Père

(1) D'ar

sédée . . A son approche, le démon ne put dissimuler un profond dépit et le conjura de ne pas avancer ; son orgueil ne pouvait endurer la vue de cet ange vêtu de bure grossière. Mais le bon père, indigné des souffrances atroces qu'endurait la victime, fixa sur elle un regard pénétrant et sévère, comme pour subjuguier l'Esprit mauvais, et commença l'exorcisme. A peine eut-il imposé les mains, qu'un long cri de rage infernale vint terrifier l'assistance . . . . . L'ennemi était rentré dans l'abîme des ténèbres.

FR. L.-M.



## Le Séraphique Patriarche

demande et obtient l'Indulgence de la Portioncule (1)



ÉTAIT en 1216, par une belle nuit d'été. Le saint Patriarche à genoux dans sa cellule, un crucifix entre les mains, priaît avec ferveur. Au moment où ce Séraphin de la terre, mêlant ses brûlantes adorations à celles de ses frères du ciel, implorait la clémence du Très-Haut pour les pécheurs, il entendit comme la voix d'un ange qui lui criait : « François, à la chapelle ! à la chapelle ! » Aussitôt il se lève et vole à N.-D. des Anges, où le spectacle le plus inouï vient frapper ses yeux. Sur l'autel, au-dessus du tabernacle, au sein d'une clarté surhumaine, se tenait le Verbe fait chair, non l'homme des douleurs, non la victime sanglante du Calvaire, comme dans les visions précédentes, mais le Christ triomphateur, tenant dans sa main le sceptre du monde, symbole de sa royauté absolue. Son visage rayonnait d'une beauté qui défie tout pinceau et qu'il faut renoncer à décrire ; car, dans ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis par le péché, comment nous former une image, même affaiblie, de Celui qui est la splendeur éternelle du Père des lumières ? Disons seulement que son regard, d'une

(1) D'après la Vie de saint François d'Assise par le R. P. Léopold de Chérancé.

mansuétude infinie, pénétrait comme un trait enflammé l'âme du Bienheureux, et que ses lèvres étaient prêtes à s'entr'ouvrir pour prononcer le mot de pardon. A sa droite était Marie sa glorieuse Mère, et tout autour une radieuse ceinture d'esprits célestes. L'ineffable lueur qui remplissait le sanctuaire ne blessait point les yeux comme l'éclat du soleil ; elle était, au contraire, vive et douce comme les premiers rayons de l'aurore, et le regard de François se baignait avec délices dans ces flots de lumière, pendant que son âme, subjuguée, entraînée comme hors d'elle-même, s'écoulait en Dieu dans les enivrements de l'admiration et de l'amour.

Le torrent de délices qui inondait son cœur n'entravait pas le jeu de sa liberté. Il se jeta la face contre terre, plus d'esprit que de corps, « avec un profond sentiment de la majesté divine, » écrit Conrad ; et il adora avec les anges. « François, lui dit le Fils de Dieu, je sais avec quel zèle, toi et tes frères, vous procurez le salut des âmes. En récompense, demande-moi pour elles et pour l'honneur de mon nom telle grâce qu'il te plaira, et je te l'accorderai ; car je t'ai donné au monde pour être la lumière des peuples et le soutien de mon Eglise. » Enhardi par une telle bonté, le saint Patriarche lui adressa cette touchante supplication : « O Dieu trois fois saint, puisque j'ai trouvé grâce à vos yeux, moi qui ne suis que cendre et poussière et le plus misérable des pécheurs, je vous conjure, avec tout le respect dont je suis capable, de daigner accorder à vos fidèles cette grâce insigne, que tous ceux qui, confessés et contrits, visiteront cette église, y reçoivent l'indulgence plénière et le pardon de tous leurs péchés. » Puis il continua en se tournant vers Marie : « Je prie la bienheureuse Vierge, votre Mère, l'avocate du genre humain, de plaider ma cause devant vous. » O scène admirable, que la langue humaine est impuissante à reproduire ! Marie intercède, et Jésus qui ne peut rien refuser à sa Mère, incline vers elle un regard plein d'amour, qu'il reporte immédiatement sur son serviteur. « François, lui dit-il, ce que tu me demandes là est grand, mais tu obtiendras des faveurs plus grandes encore. Je t'accorde l'indulgence que tu sollicites, à condition qu'elle soit confirmée et ratifiée par mon Vicaire, à qui seul j'ai donné le pouvoir de lier et de délier ici-bas. » A ces mots, la vision s'évanouit, et Jésus, suivi de sa bienheureuse Mère et de la cour angélique, rentra dans le sanctuaire inaccessible où réside l'auguste Trinité.

Dès le point du jour, François partit avec le Frère Massée

pour Pé  
Ce ne  
dinaire ;  
demande

Cepen  
de Dieu  
point dé  
nuit d'hi  
sanctuaire  
cente. L  
che de lu  
sée : « A  
excessive  
du corps  
longtemp  
hors de s  
lation qu  
il se roul  
nes, en  
douleurs  
caresses  
toute la  
l'environs  
blanches  
du ciel je  
que la ne  
dis : puis  
monieux  
hâte-toi  
bienheur  
de ces ro  
autant d  
semble c  
Jésus  
lumière ;  
tout auto  
sur l'aut

pour Pérouse, résidence momentanée du pape Honorius III.

Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint cette indulgence extraordinaire ; néanmoins le Souverain Pontife finit par lui accorder sa demande et François revint à Assise, exaucé. .... t

\* \* \*

Cependant, le jour du grand pardon n'était pas fixé. Le serviteur de Dieu attendait et priait, plein de confiance ; son espoir ne fut point déçu. Six mois après la première apparition, par une froide nuit d'hiver, il priait dans la cellule du jardin, à quelques pas du sanctuaire de N.-D. des Anges, et flagellait durement sa chair innocente. Le démon qui veille sans cesse pour perdre les âmes, s'approche de lui sous forme d'un ange de lumière, et lui suggère cette pensée : « A quoi bon consumer ainsi ta jeunesse en mortifications excessives ? Ne sais-tu pas que le sommeil est le grand réparateur du corps ? Crois-moi, conserve tes jours afin de servir Dieu plus longtemps. » François, découvrant la ruse de Satan, se précipite hors de sa cellule, ôte sa tunique, et, poussé par cette soif d'immo- lation qui est l'indice de la victoire et la meilleure moitié de l'amour- il se roule dans la neige et dans un buisson plein de ronces et d'épi- nes, en disant à son corps ensanglanté : « Mieux vaut souffrir ces douleurs avec Jésus-Christ, que de te laisser prendre aux perfides caresses du serpent ! » A peine a-t-il accompli cet acte héroïque que toute la nature se transforme autour de lui. Une lumière éblouissante l'environne ; les épines, rougies de son sang se couronnent de roses blanches et rouges, symbole de sa pureté et de sa charité. Les anges du ciel jettent sur ses épaules déchirées une tunique plus blanche que la neige, des plus riches qui se tissent dans les ateliers du para- dis : puis, d'une voix suave, près de laquelle pâleraient les plus har- monieux concerts de ce monde, ils l'invitent à les suivre : « François, hâte-toi d'aller à l'église ; le Sauveur des hommes t'y attend avec sa bienheureuse Mère. » François se penche pour cueillir vingt-quatre de ces roses écloses dans les jardins de l'Eternel, douze blanches et autant de rouges, et se rend à la chapelle par un chemin qui lui semble couvert de tapis soyeux.

Jésus était là, comme dans la première apparition, sur un trône de lumière ; l'Avocate des pécheurs à sa droite ; une escorte d'anges tout autour. François après une profonde adoration, déposa les roses sur l'autel et les offrit à Notre-Seigneur par les mains de la Vierge

Immaculée. « François, lui dit le Fils de Dieu, pourquoi ne rends-tu pas à ma Mère le tribut d'hommages que tu lui as promis ? » François, comprenant qu'il s'agissait des âmes que devait sanctifier la grande indulgence de la Portioncule, lui répondit avec l'accent d'une confiance toute filiale : « O Dieu trois fois saint, souverain Maître de l'univers et Sauveur du genre humain, daignez, dans votre infinie miséricorde et pour l'amour de votre glorieuse Mère, déterminer le jour de l'indulgence plénière dont vous avez enrichi ce saint lieu. — Je veux que le pardon s'ouvre aux vêpres du 1<sup>er</sup> août, et qu'il ne se ferme qu'aux vêpres du lendemain. — Mais, Seigneur, comment les hommes ajouteront-ils foi à mes paroles ? — Ne crains rien, va trouver de nouveau celui qui est mon Vicaire sur la terre, afin qu'il publie lui-même cette indulgence. — Mais, Seigneur, quelle confiance votre Vicaire pourra-t-il avoir en un pauvre pécheur comme moi ? — Prends avec toi quelques-uns de tes compagnons qui ont entendu ma voix, emporte quelques-unes de ces roses miraculeuses, et va ; ma grâce fera le reste. » Dans ce mystérieux colloque entre le Créateur et sa créature, un don ineffable venait d'être fait à la terre ; les chœurs angéliques entonnèrent le *Te Deum* en actions de grâces, et la vision disparut.

Dès le lendemain, le Bienheureux partait pour Rome, accompagné des trois frères qui avaient été témoins auriculaires du prodige : Pierre Cattani, Bernard de Quintavalle et Ange de Rieti. Introduit au palais de Latran devant le Pape et les cardinaux assemblés, il raconta naïvement sa merveilleuse vision, et présenta son bouquet de fleurs, trois roses blanches et trois roses rouges, comme un témoignage irrécusable de sa véracité. Honorius, considérant ces fleurs si belles, si fraîches, si parfumées (on était au cœur de l'hiver), et admirant plus encore la sainteté de François, accueillit favorablement sa requête. Il fixa la grande indulgence au 2 août, et manda aux évêques d'Assise, de Pérouse, de Todi, de Foligno, de Nocera, de Spolète et de Gubbio, de la promulguer solennellement en la fête de saint Pierre-aux-Liens.



1<sup>o</sup> QUES  
générale l'e  
sur l'indul

RÉPONS  
porte indiff  
ment sur le  
ne somme:  
comprise).

Nous n'  
l'indulgenc  
cette indul  
qu'aucune

Mais en  
priviligée ?

Ici il no  
concession  
la Revue ve  
des Fiorett  
y lirez le fa

Cette co  
elle seule p  
ce de la Pc

Il n'y a p  
au fond, c  
plénière de  
la contriti  
Portioncule

Mais les  
gence de l  
indulgence  
et plus effi

(1) Dans le  
en donne éga

(2) Cfr not



## Questions et Réponses

1° QUESTION : *Il y a quelque temps, vous disiez que l'absolution générale l'emportait sur les autres indulgences ; l'emporte-t-elle aussi sur l'indulgence de la Portioncule ?* — Un lecteur assidu.

RÉPONSE : Nous n'avons pas dit que l'absolution générale l'emporte indifféremment sur *toutes* les indulgences plénières, mais seulement sur les indulgences plénières *ordinaires* (désignation que nous ne sommes pas seuls à employer et que nous croyons facilement comprise).

Nous n'avons garde de ranger parmi ces indulgences ordinaires l'indulgence de la Portioncule ; la méprise serait par trop grossière ; cette indulgence occupera toujours, et avec raison, une place à part qu'aucune autre indulgence, jusqu'à présent, ne peut lui disputer.

*Mais en quoi l'indulgence de la Portioncule mérite-t-elle cette place privilégiée ?*

Ici il nous faudrait rapporter tout au long le fait bien connu de la concession de cette célèbre indulgence, mais comme *lecteur assidu* de la *Revue* vous avez reçu sans doute, il y a quelques années, la Prime des *Fioretti* ; ouvrez ce beau et intéressant livre à la page 368 et vous y lirez le fait en question. (1)

Cette concession, si merveilleuse dans ses circonstances, suffirait à elle seule pour justifier la place privilégiée revendiquée à l'indulgence de la Portioncule. Mais elle n'en est pas l'unique raison.

Il n'y a pas, il est vrai, deux espèces d'indulgences plénières. Quant au fond, c'est-à-dire, quant à l'effet essentiel qui est la rémission plénière des peines temporelles dues au péché déjà pardonné par la contrition ou par l'absolution sacramentelle, l'indulgence de la Portioncule est identique aux autres indulgences. (2)

Mais les circonstances exceptionnelles qui accompagnent l'indulgence de la Portioncule nous obligent à la considérer comme une indulgence vraiment extraordinaire, indulgence, en un sens, plus riche et plus efficace que les autres.

(1) Dans les *Notes* ajoutées en appendice. — D'ailleurs notre présente livraison en donne également le récit.

(2) Cfr notre *Revue*, mars 1907, p. 19.

Accordée directement par Notre-Seigneur Jésus-Christ et confirmée par son Vicaire sur la terre, cette indulgence sera d'ordinaire accompagnée d'un plus grand cortège de grâces actuelles. Ces grâces prépareront nos cœurs et nous aideront à apporter des dispositions plus favorables au gain d'une indulgence plénière. Le concours de Dieu, par une disposition spéciale de sa bonté et de sa miséricorde, sera pour ainsi dire plus grand, plus puissant que dans n'importe quelle autre indulgence.

Il est vrai que personne ne sait au juste en quelle mesure Dieu exige la coopération humaine à l'œuvre de sa miséricorde dans le gain des indulgences. Mais il est certain cependant, que cette mesure, quelle qu'elle soit, est encore plus restreinte que d'habitude quand il s'agit de l'indulgence de la Portioncule. Et cela ressort évidemment d'abord de la façon extraordinaire dont elle a été sollicitée, accordée et confirmée, puis de toutes les bulles des Souverains Pontifes, par lesquelles ils confirment solennellement et recommandent instamment cette indulgence, ensuite de l'empressement étonnant et universel qui entraîne, au jour du 2 août, des foules innombrables vers les églises franciscaines, (1) enfin des fruits surprenants et vraiment merveilleux de salut que cette indulgence produit dans les âmes : l'expérience des siècles est là pour le prouver, et chaque année les confesseurs en sont les heureux témoins.

Ne pouvons-nous pas citer comme autre preuve du bien immense produit dans les âmes par cette indulgence le fait que tous les Ordres religieux ont tenu à jouir d'un privilège semblable ? C'est ainsi que jouissent du privilège de la Portioncule *ad instar* les RR. PP. Dominicains, Carmes, Bénédictins, etc.

Tout cela ne prouve-t-il pas suffisamment combien tout le monde est convaincu des avantages salutaires de cette indulgence, puisque pour en faire bénéficier un plus grand nombre, ce privilège, d'abord unique et restreint à un seul lieu, s'est vu étendu successivement à l'Eglise entière.

*Mais toutes ces indulgences accordées ad instar, ne vont-elle pas nuire à la popularité de celle de la Portioncule ?* — Nullement, la Portioncule gardera toujours la première place et l'emportera toujours sur toutes les indulgences semblables, et cela en raison de son origine

(1) Cfr notre *Revue*, septembre 1906, p. 349.

à part et d'  
miraculeuse

Mais enc  
mentaux ;  
exemple, en  
sacramenta  
quant à l'ef

d'une faço  
de sa misé

2° QUES  
sion spécial

RÉPONS  
qui ont l'  
dienne. (1)

2° Elle  
la confessi  
cèses).

3° Elle  
rarement.

4° Tout  
suivants :

5° La c

6° La c  
quelle égli

4° QUES  
gences du

dans lesqu

RÉPONS

veaux c'es

Psaume L

les Tertiai

la récitatio

(1) Cfr no

(2) Cfr le

(3) Cfr le



à part et de son existence séculaire, mais, par-dessus tout, de sa miraculeuse efficacité.

*Mais encore, on ne peut pas compter cette indulgence parmi les sacramentaux ; n'est-ce pas là une infériorité de dignité et d'efficacité, par exemple, en comparaison de l'absolution générale ?* — La dignité des sacramentaux manque, il est vrai, à l'indulgence de la Portioncule ; quant à l'efficacité, Dieu peut la suppléer, et de fait il l'a suppléée ici d'une façon évidente par un concours extraordinaire de sa bonté et de sa miséricorde, en vertu de la promesse faite à N.S.P.S. François.

2° QUESTION : *L'indulgence de la Portioncule exige-t-elle une confession spéciale ?*

RÉPONSE : 1° Cette confession spéciale n'est pas requise pour ceux qui ont l'habitude de la communion quotidienne ou quasi-quotidienne. (1)

2° Elle n'est pas nécessaire non plus à ceux qui ont l'habitude de la communion hebdomadaire (ou de tous les 15 jours, selon les diocèses).

3° Elle est exigée de ceux qui se confessent et communient plus rarement.

4° Toutefois, même ceux-ci peuvent se confesser l'un des jours suivants : les 30 et 31 juillet, les 1 et 2 août.

5° La communion doit se faire le 1 ou le 2 août.

6° La confession et la communion peuvent se faire dans n'importe quelle église.

4° QUESTION : *Les Tertiaires peuvent-ils gagner encore les indulgences du Psaume Exaudiat ? J'ai fait venir de Montréal des manuels dans lesquels on les recommande.*

RÉPONSE : Ou bien ces Manuels sont anciens, ou s'ils sont nouveaux c'est par erreur qu'ils mentionnent encore les indulgences du Psaume *Exaudiat*, car plus d'une fois notre *Revue* a rappelé que les Tertiaires *comme tels* ne gagnent pas les indulgences attachées à la récitation de ce Psaume (3).

FR. M.-A.

(1) Cfr notre *Revue*, juillet 1906, p. 254.

(2) Cfr le P. Moccheg., *coll. indulg.*, nn. 978-980.

(3) Cfr le P. Moccheg., *coll. indulg.*, n. 1610, 2°.

## J'irai toujours



Allez toujours! ces deux mots sur mon âme  
Ont imprimé comme un cachet divin ;  
J'irai toujours, grâce à la douce flamme  
Qui désormais éclaire mon chemin.

J'irai toujours . . . . les peines, la tristesse  
Ne pourront plus m'empêcher de marcher ;  
J'irai toujours au Dieu plein de tendresse  
Qui le premier a daigné me chercher.

J'irai toujours! Oui, Seigneur, je le jure  
Pleurant de joie au pied de votre autel,  
J'irai toujours, mais je vous en conjure,  
Ne m'ôtez pas votre appui paternel.

J'irai toujours, malgré la défaillance,  
Les noirs soucis, les brisements du cœur ;  
J'irai toujours, c'est mon cri d'espérance,  
Mon chant d'amour, mon rêve de bon heur.

J'irai toujours, malgré la lassitude,  
Malgré l'ennui, les ronces du chemin ;  
J'irai toujours, avec la certitude  
Que mon Jésus me tiendra par la main.


J'irai toujours . . . . quel que soit le calice  
Que le Seigneur présente à mon amour  
J'irai toujours, ne trouvant de délice  
Qu'à m'immoler pour Lui seul, sans retour.

X\*\*\*



besoin d  
se fait m  
constanc  
assauts  
ennemis

Et ne  
aux èver  
largemet  
rable un  
du clerg  
sacrifices  
est avéré  
en évide  
cutés ; e  
se brisan  
saire, de  
fait répét  
vant de  
et répète  
chassés l  
professer  
trueuses  
à-dire à l  
explicati  
de l'ascé  
velle, sai  
sans se s  
enfin sur  
de parler



## Nouvelles de Rome

**G**raves paroles. — Au dernier Consistoire, le Souverain Pontife a fait entendre de très graves paroles qui témoignent de sa constante préoccupation concernant la pureté de la doctrine : « Si les Pontifes romains ont toujours eu besoin de secours extérieurs pour accomplir leur mission, ce besoin se fait maintenant bien plus vivement sentir dans les très graves circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et au milieu des assauts continuels auxquels l'Eglise est en butte de la part de ses ennemis.

Et ne croyez pas, vénérables frères, que nous voulons faire allusion aux événements, pourtant si douloureux, de France, parce qu'ils sont largement compensés par les plus chères consolations : par l'admirable union de ce vénérable épiscopat, le généreux désintéressement du clergé et la pieuse fermeté des catholiques, disposés à tous les sacrifices pour la sauvegarde de la foi et la gloire de leur patrie. Il est avéré une fois de plus que les persécutions ne font que mettre en évidence et montrer à l'admiration universelle les vertus des persécutés ; et tout au plus sont-elles comme les vagues de la mer qui, se brisant sur les écueils dans la tempête, les purifient, s'il est nécessaire, de la fange qui les souillait... mais la guerre terrible qui lui fait répéter : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, est celle, dérivant de l'aberration des esprits, qui fait méconnaître ses doctrines et répéter dans le monde entier le cri de révolte, pour lequel furent chassés les rebelles du ciel. Et rebelles ne sont que trop, ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme ; sur le retour au pur Evangile, c'est-à-dire à l'Evangile débarrassé de sa frondaison, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des Conciles, des maximes de l'ascétisme ; sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre pour ne point manquer à leurs propres convictions ; enfin sur l'adaptation aux temps en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, toujours tendre

pour les mécréants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle.

Vous voyez, vénérables frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui Nous a été confié, Nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut qui ne constitue pas une hérésie, mais le résumé et le suc vénéneux de toutes les hérésies, qui tend à miner les fondements de la foi et à anéantir le christianisme. . . et toutes ces mille erreurs se propagent dans des opuscules, des revues, des livres ascétiques et jusque dans des romans, et s'enveloppent de certains termes ambigus, sous des formes nébuleuses, afin d'avoir toujours un refuge prêt pour la défense, et de ne pas encourir une condamnation ouverte, et aussi de prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes. »

Tenons-nous pour avertis et attachons-nous fermement à celui qui a entendu le Christ lui dire : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas » et « confirme tes frères. »

**Le nouveau Syllabus.** — Depuis plusieurs mois on parle de la préparation d'un prochain Syllabus. Ce nouveau recueil de propositions dangereuses ou erronées est tout près de paraître. Les catholiques attendent avec impatience cet acte du Saint Siège qui viendra nous indiquer une fois de plus la route à suivre au milieu de toutes les erreurs modernes. La rédaction de ce document coïncide avec le retour à Rome du R<sup>m</sup>e Père David Fleming, ex-vicaire général de l'Ordre. Tout le monde dit qu'en effet le savant franciscain collabore à ce travail et vante à ce sujet sa science théologique et biblique.

**Départ de Missionnaires.** — Le Jeudi-Saint, 28 mars, un groupe de Missionnaires franciscains, trois hollandais et deux belges, s'est embarqué à Naples à destination de la Chine. Pendant leur séjour à Rome, ces Frères Mineurs avaient été reçus en audience par le Souverain Pontife, qui a tenu à leur remettre de sa propre main le traditionnel crucifix de Missionnaire et à les encourager pour les luttes à venir.

**Cause de Béatification.** — En remplacement de son Eminence le Cardinal L. M. Parocchi, comme ponent de la Cause de béatification du vénérable Serviteur de Dieu Antoine Pagani, O. F. M., le Souverain Pontife a agréé l'Eminentissime Yves V. Tuto. La cause du Vénérable ne pouvait être mise en de meilleures mains ; car chacun sait que le nouveau Cardinal Ponent est lui-même enfant de saint François.

Lett  
Général  
Scot, on  
P. Vica  
des Au  
tes et de  
demand  
cial de  
« Pour c  
qui sans  
n'en veu  
« Scot, é

Un 1  
Witner,  
sition de  
successi  
lique du  
l'autre al  
caine de  
qui s'int  
présento  
du cœur  
Né à Sai  
R. P. Ac  
ordonné  
Chine de

Autre  
O. F. M.  
mé par le  
dans la  
l'Ordre e  
puis Pro  
d'autres c  
par Pie 2

Terti  
Tertiaire  
nombre c  
que les C

**Lettres postulatatoires.**—Cinq nouvelles lettres postulatatoires de Généraux d'Ordres, sollicitant la béatification du vénérable Jean Duns Scot, ont été remises entre les mains du Saint Père. Ce sont celles du P. Vicaire général des Carmes déchaussés et des Supérieurs Majeurs des Augustins de l'Assomption, des Passionistes, des Conceptionnistes et des Minimes. Le Père général des Minimes cite, à l'appui de sa demande un mot du P. François Albert de Cueva, ministre provincial de ce même Ordre en Aragon, que nous aimons à signaler : « Pour célébrer Marie, je recours à la tradition de l'Ordre Séraphique, qui sans conteste est le premier et tient pour ainsi dire la palme ; je n'en veux d'autre preuve que la parole de la Vierge à Scot lui-même : « Scot, ô mon fils, tu as bien écrit de moi. »

**Un nouvel évêque missionnaire.** — Le R. P. Adéodat Witner, O. F. M., vient d'être nommé par S. S. Pie X, sur la proposition de la S. C. de la Propagande, évêque coadjuteur, avec future succession, de S. G. Mgr Césaire Schang, O. F. M., Vicaire apostolique du Chang-tong oriental (Chine). Les deux évêques, l'un lorrain, l'autre alsacien de naissance, appartiennent à notre Province franciscaine de France. Au nom de ses Frères en religion et de tous ceux qui s'intéressent à nos missions, spécialement à celles de Chine, nous présentons nos hommages respectueux au nouvel Evêque et du fond du cœur nous lui adressons le souhait liturgique : *Ad multos annos !* Né à Sainte-Marie aux Mines (Alsace) le 21 novembre 1868, le R. P. Adéodat a fait profession à Amiens le 15 septembre 1888, fut ordonné prêtre à Bordeaux le 28 août 1892 et est missionnaire en Chine depuis 1895.

**Autre évêque franciscain.** — Le T. R. P. Anselme Lansoni, O. F. M., de la Province de SS. Stigmates en Italie, vient d'être nommé par le Saint Siège évêque de Céphalée en Sicile. Né à Terranova dans la province d'Arezzo, en 1859, le nouvel évêque entra dans l'Ordre en 1874. Lecteur général de théologie et de philosophie, puis Provincial de sa Province, il exerça encore successivement d'autres charges. Lors de la visite apostolique des diocèses d'Italie par Pie X, il fut Visiteur de plusieurs diocèses en Calabre et en Sicile.

**Tertiaires régulières.** — D'après les dernières statistiques les Tertiaires régulières, c'est-à-dire les religieuses franciscaines, sont au nombre de 35,205 dont 6,913 dans les missions étrangères. Ajoutons que les Clarisses ou religieuses du II<sup>e</sup> Ordre sont au nombre de 9,692.



## Chronique franciscaine



### A TRAVERS LE MONDE

#### Centenaire de sainte Angèle de Mérici

9

**L**ES Ursulines ont célébré cette année le centenaire de la canonisation de leur fondatrice sainte Angèle de Mérici. Elle fut en effet canonisée par Pie VII, le 24 mai 1807. De grandes fêtes ont eu lieu à cette occasion, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières les 29, 30 et 31 mai. On sait que les relations les plus cordiales ont toujours existé dans cette ville entre les Ursulines et les Récollets depuis le jour où le R. P. Filiastre, supérieur des Récollets, alla au-devant des premières religieuses en 1697 et les installa dans leur pensionnat-hôpital, jusqu'à la suppression des Récollets par la conquête anglaise. Sainte Angèle, de plus, était Tertiaire franciscaine. Ces souvenirs inspirèrent heureusement le R. P. Colomban-Marie Provincial des Franciscains, qui fit le panégyrique de la Sainte le 30 mai, devant les religieuses, un groupe d'élèves du Séminaire et un grand nombre de prêtres à la tête desquels S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Richard, P. A., Supérieur du Séminaire et Mgr Baril, P. A., Vicaire général du diocèse. Un passage de ce discours rentre bien dans le cadre de notre chronique ; nous tenons à le reproduire.

Après avoir montré les mérites des Ursulines comme institutrices et éducatrices de la jeunesse, le prédicateur nous fait assister à la préparation d'Angèle de Mérici à son rôle de fondatrice.

Dès l'enfance attirée à Dieu, "elle sent en elle des aspirations sublimes et une telle fermentation de désirs grands et nobles qu'elle éprouve le besoin d'une Règle et d'une direction : d'une Règle qui coordonne ses exercices et ses œuvres, d'une direction qui lui indique et lui facilite le chemin. Dans ce but, elle s'adresse au Tiers-Ordre de saint François.

" Par un singulier mais évident dessein de Dieu, le Tiers-Ordre fondé par l'humble saint François est devenu dès ses débuts et continue d'être à travers les siècles l'école de la perfection et le noviciat des Saints, grâce sans doute au souffle puissant que le Séraphin d'Assise lui a communiqué et à l'attraction souveraine que les exemples de sa vie y ont déposée.

" Nombreux sont les fondateurs d'Ordres qui ont commencé par être Tertiaires et comme tels se sont préparés à leur rôle dans l'Eglise. Innombrables sont les vocations religieuses que le Tiers-Ordre a fait naître, a entretenues et cultivées jusqu'à leur plein épanouissement dans le cloître.

Plus no  
monde,  
compens

" Ang  
treize ai  
n'en poi  
dépouill  
des fidè  
François

Nous  
Père ter  
nos deux  
m'ont va  
sainte A  
bénir ég  
fidèles à  
la prédic  
reconnai  
de lumiè  
enseigné

A Que  
intime, e

La

L'EGLI  
célèl  
(1207) d  
Au mom  
son corp  
dans la  
Bigame,  
sainte El  
la deman  
couvent  
naire on  
abandonn  
fêtes litté  
ment sair  
de cette  
empresé  
ter avec  
Cologne.

Plus nombreuses encore sont les âmes qui, retenues par Dieu dans le monde, y trouvent toujours ouverte l'école des plus hautes vertus et une compensation aux avantages du cloître qui leur sont refusés.

« Angèle subit donc le même charme que tant d'autres ; dès l'âge de treize ans, elle entre dans le Tiers-Ordre et en revêt le saint habit. Elle n'en portera pas d'autre durant sa vie et jusque dans la mort, car sa dépouille virginale, exempte de corruption, est exposée à la vénération des fidèles, dans la cathédrale de Brescia revêtue de l'habit de saint François. »

Nous voulons faire nôtre la prière par laquelle le Très Révérend Père terminait sa prédication : « Enfin, puisque les antiques relations de nos deux Ordres dans l'Eglise et en particulier sur cette terre canadienne m'ont valu l'honorable invitation à laquelle je viens de répondre, daigne sainte Angèle, en même temps qu'elle protège les Ursulines ses filles, bénir également les Franciscains ses frères, afin que nos deux Instituts fidèles à leur vocation, l'un par l'enseignement et l'éducation, l'autre par la prédication et le ministère apostolique, méritent ici-bas l'estime et la reconnaissance de l'Eglise et du peuple, et là-haut, la radieuse couronne de lumière et de splendeur que le Seigneur a promise à ceux qui auront enseigné la justice aux nations. Ainsi-soit-il. »

A Québec, le 31, les Ursulines firent également une fête, mais tout intime, et pour la communauté seulement des Sœurs et des élèves. X.

### Le Centenaire de sainte Elisabeth de Hongrie

L'EGLISE universelle, mais spécialement l'Autriche et l'Allemagne, célébreront cette année le septième centenaire de la naissance (1207) de sainte Elisabeth de Hongrie, patronne des Sœurs Tertiaires. Au moment de la canonisation de la Sainte par Grégoire IX, en 1235, son corps, on le sait, fut déposé dans un reliquaire et placé peu après dans la basilique de Marbourg, d'où il fut arraché par Philippe le Bigame, landgrave de Hesse, ami de Luther. La dépouille mortelle de sainte Elisabeth fut ensuite transportée dans une crypte, d'où elle fut, sur la demande de l'impératrice Marie-Thérèse la Grande, transférée dans le couvent des Elisabethines de Vienne. Pour fêter dignement ce centenaire on a décidé de fonder en l'honneur de la Sainte un asile d'enfants abandonnés. A Cologne où l'on célèbre annuellement de très brillantes fêtes littéraires, connues sous le nom de jeux floraux, on a chanté uniquement sainte Elisabeth de Hongrie. Il est à remarquer que l'organisateur de cette apothéose religieuse, à laquelle toutes les confessions s'étaient empressées d'acquiescer, est luthérien ; ce qui ne l'a pas empêché de traiter avec une extrême déférence le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne.

### Le Centenaire de sainte Colette

LE 24 mai 1907, il y avait juste un siècle que le Souverain Pontife Pie VII, inscrivait sainte Colette, l'illustre réformatrice des Filles de sainte Claire d'Assise, au catalogue des Saints. S. G. Mgr Dizien, évêque d'Amiens (France), qui possède dans son diocèse, à Corbie, le lieu de naissance de la vierge picarde, a adressé à cette occasion une lettre pastorale à ses fidèles ordonnant la célébration solennelle de cette date mémorable. La fête fut présidée par Mgr l'Archevêque de Sens entouré de nombreux Evêques et le panégyrique de sainte Colette prononcé par Mgr Rumeau, Evêque d'Angers, un maître dans l'art de la parole.

#### CANADA

#### Au Couvent de Montréal — Deux premières Messes

CE furent de touchantes fêtes de famille que ces deux premières messes, aussi nous reprocherions-nous de n'en pas donner à nos lecteurs au moins un faible écho.

Le 8 avril, en la fête transférée de l'Annonciation, c'était le R. P. Pierre Gauthier qui, ordonné la veille, montait à l'autel pour la première fois. Des parents et amis, ses anciens maîtres de Saint-Sulpice formaient une nombreuse assistance : ils voulaient ainsi prouver leur affection à celui qui bientôt allait quitter le pays pour les lointaines missions du Japon. C'était comme le prélude de la cérémonie d'adieux, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs et c'est la pensée que le R. P. Ange-Marie, à la veille de quitter lui aussi le Canada, sa seconde patrie, développa dans une allocution émue dont l'impression demeurera longtemps.

Le mois de Marie ne devait pas s'achever qu'un autre de nos Frères ne fût promu au sacerdoce : le 26 mai, en la fête de la sainte Trinité, le R. P. Jean-Joseph Deguire célébra lui aussi dans la chapelle du couvent sa première messe. Nombreuse assistance, également, où se trouvaient représentés les MM. de Saint-Sulpice, anciens maîtres et directeurs du nouveau prêtre.

Si, devant notre futur missionnaire avait été dévoilé tout un avenir, ici c'était tout le passé qui revivait dans la chaleureuse allocution adressée au nouveau prêtre par le R. P. Lucien.

Comme Il avait de toute éternité prédestiné ses apôtres au royal sacerdoce et les arrachant aux attaches terrestres les avait lentement formés à leur sublime mission, ainsi Jésus en a-t-il agi à l'égard de notre Frère, le prédestinant lui aussi au sacerdoce, lui faisant sentir de plus en plus clairement son appel, le détachant par un généreux sacrifice de ce qu'il avait de plus cher, lui ménageant une prudente direction, une saine formation religieuse, faisant descendre enfin sur lui, de plus en plus abon-

dantes  
suprém  
Nos  
quête d  
ventes

LA se  
tioi  
prières  
sont les  
jours, n  
pensé n  
Un P  
donc ve  
Là, di  
saint Fr  
gueil, la  
plète et  
l'Eglise,  
Nous  
est facil  
exigeant  
nous pré  
des faus  
nombre  
Le jo  
chantait

“ Le se  
dotez les  
vous glo  
professio  
Ainsi  
paroisse  
Dieu, et



dantes les grâces du Saint-Esprit jusqu'au jour glorieux de l'ordination suprême.

Nos deux nouveaux apôtres peuvent travailler maintenant à la conquête des âmes sur deux terrains bien différents ; soutenons de nos ferventes prières leur laborieux apostolat. X...

### Saint-Théophile du Lac-à-la-Tortue (Diocèse des Trois-Rivières)

LA semaine de la Pentecôte est une octave de grâces et de bénédictions toutes spéciales. Durant cette période, nombreuses sont les prières que les fidèles adressent au Divin Paraclet, plus nombreuses sont les faveurs qu'il fait découler sur eux. Avoir une retraite en ces jours, n'était-ce pas choisir l'époque la plus favorable ? C'est ce qu'a pensé notre pasteur, le Rév. M. Pierre Boulay.

Un Père franciscain du couvent Saint-Antoine, des Trois-Rivières, est donc venu, du 22 au 26 mai dernier, établir le Tiers-Ordre chez nous.

Là, dans des instructions très simples, il nous a dit la vocation de saint François, chargé par Dieu, de réchauffer le monde refroidi par l'orgueil, la sensualité, l'avarice ; chargé par le ciel de ramener à la complète et filiale obéissance à tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, les fidèles de toutes les classes de la société.

Nous fûmes étonnés, en l'entendant, de voir combien le Tiers-Ordre est facile, accessible à tous, riche en grâces incalculables, et cependant exigeant, car il est parfait. Mais, avant tout, voulant sauver nos âmes, et nous préserver des contagions empestées, *des principes amoindris*, comme des fausses sécurités *d'une morale à l'eau de rose*, nous avons donné nombreux notre adhésion.

Le jour de la sainte Trinité, tandis qu'à l'heure des vêpres l'Eglise chantait :

*" Jam sol recedit igneus  
Tu lux, perennis, ... Trinitas ...  
Infunde amorem cordibus ...  
Digneris ut Te supplices  
Laudemus inter calites. "*

" Le soleil de feu a terminé sa course, Eternelle Trinité, Vraie Lumière, dotez les cœurs de votre amour. Accordez à ceux qui Vous louent, de vous glorifier au milieu des Saints ; " 3 hommes et 16 dames faisaient profession : 19 Frères et 41 Sœurs prenaient le saint habit.

Ainsi nous voilà 115 Tertiaires, dont 25 hommes, en notre petite paroisse : bien décidés à chercher désormais *avant tout*, le Royaume de Dieu, et sa justice.

SECRÉTAIRE.

### Shawenegan Falls — Visite canonique 9-12 mai

À Saint-Pierre de Shawenegan tout progresse, et progresse rapidement. Naguère, — il y a 8 ans environ — le beau site ignorait encore les belles résidences, les maisons de banque, les manufactures nombreuses, les puissants dynamos.

Et non loin de la chute gigantesque et des nombreux replis du Saint-Maurice, devait s'élever la maison de Dieu, cette maison d'où procède toute bénédiction, toute grâce, toute voie pour le ciel.

Mais il faut la surabondance des dons célestes, là où abondent les travaux pénibles, les trafics énervants, les sollicitudes du luxe terrestre.

Dans ce but notre vénéré Pasteur, fils de saint François, par le nom et la profession, crut le moment venu d'ériger une Fraternité du Tiers-Ordre. C'est ce qui se fit le 12 mai dernier, après que 13 hommes et jeunes gens eurent pris l'habit ou fait profession, et que 44 nouvelles Sœurs furent venues grossir les rangs tant des novices que des professes.

La jeune Fraternité, placée sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie, compte maintenant 105 professes et 48 novices : donc 153 membres. Ils sont pleins d'ardeur et de feu sacré : leur exemple, Dieu aidant, sanctifiera la population cosmopolite de Shawenegan.

Quant aux hommes, ils sont 31, dont 11 novices. Leur tour viendra d'être incorporés en Fraternité, dans un avenir prochain.

Le nouveau discrétore a pour Supérieure : Mde D. Benoît ; pour Assistante : Mde Vve J.-Bte Laperrière ; pour Maîtresse de Novices : Mde I. Durocher ; pour Secrétaire-Trésorière : Mlle C. Bouret ; pour Conseillers enfin : Mdes G. Boisvert, M. Carrière, G. Baril et A. Denis.

Daïgne la pieuse et admirable princesse, Elisabeth de Hongrie, regarder favorablement du haut du ciel les nouveaux enfants qui lui sont confiés. Que leurs cœurs soient remplis des lumières divines "*tuorum corda illustra*" : qu'ils fassent peu de cas de la prospérité temporelle "*fac nos prospera mundi despiceret*," qu'ils soient remplis toujours de la consolation céleste "*caelesti semper consolatione gaudere*" : ainsi, chaque Tertiaire sera comme sa sainte patronne une lumière splendide placée sur le saint candélabre "*lucerna splendens super candelabrum sanctum*."

G.-M.

### ÉTATS-UNIS

#### Fall-River Mass, 19 mai—2 juin

LES deux Fraternités de Notre-Dame de Lourdes ont eu la faveur de la visite canonique du 19 mai au 2 juin. Bien que rapprochées des prédications paroissiales du carême, les retraites spéciales aux Tertiaires furent suivies avec grande assiduité. Les Tertiaires de cette florissante

par  
les  
de  
C  
fait  
D  
des  
St  
taire  
dry,

LE  
rions  
Le  
queni  
nées  
vérita  
purga  
A r  
travai  
clôtur  
profes  
Le  
Josepi  
des N  
deur ;  
Perrea  
Mde I

\*\*\*

Le  
Anne  
Le  
S'ad  
& Der  
Prix

paroisse canadienne se sont animés d'un grand zèle pour marcher sur les traces de leur Séraphique Père. A la fin de cette visite une trentaine de Sœurs ont revêtu le saint habit et 21 furent admises à la Profession.

Chez les Frères 16 postulants sont entrés au noviciat et 17 novices ont fait profession.

Dans une des réunions du Discrétoire, on a procédé au renouvellement des Frères discrets. Les élections ont donné le résultat suivant :

Supérieur : Dr Casgrain ; Maître des Novices : M. Chrétien ; Secrétaire : M. Coulombe ; Trésorier : M. Jalbert ; Discrets : MM. Dr Landry, Gaudreau, Morin, Cadorette.

### Worcester, Mass.

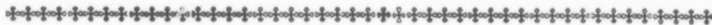
LES 19, 20 et 21 mai furent pour les Tertiaires de Notre-Dame de Worcester, jours de fête à l'occasion de la sainte Visite que nous désirions depuis longtemps.

Le R. P. Berchmans du couvent de Montréal, Visiteur, sut par d'éloquentes paroles nous faire comprendre l'importance, les bienfaits et la nécessité de la sainte Visite ; ainsi que les avantages que procure aux véritables Tertiaires la Règle du Tiers-Ordre, une mort plus douce, un purgatoire abrégé et un Ciel plus beau.

A nos chers Tertiaires maintenant d'être fidèles à leur vocation et de travailler ainsi au développement du Tiers-Ordre dans la paroisse. A la clôture de la Visite 4 Sœurs prirent l'habit 1 Frère et 2 Sœurs firent profession.

Le discrétore des Sœurs a été réélu comme suit : Supérieure : Mde Dr Joseph Charbonneau ; Assistante : Mde Charles Gauthier ; Maitresse des Novices : Mde Edouard Comtois ; Secrétaire : Mlle Aurélie Brodeur ; Trésorière : Mde Marguerite Morin ; Infirmière : Mde Louis Perreault ; Infirmière et Sacristine : Mde Clara Fortier ; Discrètes : Mde Lydia Déniger, Mde J.-Bte Bourgeois et Mde Joseph Bleau.

SŒUR SECRÉTAIRE.



### Avis

Le pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré aura lieu le 27 juillet.

Le *Beaupré* quittera son quai ordinaire, le samedi, 27, à 4 1/2 h. p. m. S'adresser pour les cabines à M. Derome, de la librairie Cadieux & Derome 18, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Prix des billets : pour les adultes, \$ 2.10 ; pour les enfants, \$ 1.10.

## Variété

### SPONSA CHRISTI (1)



JÉSUS, le divin Epoux de mon âme, je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime de tout mon cœur ; je me repens de tous mes péchés, puisque par eux je vous ai offensé ! O Jésus mon Bien-Aimé, je désire ardemment de vous recevoir, mais parce que je ne le puis maintenant, je vous conjure, au nom de votre amour pour nous dans le divin Sacrement, de venir du moins spirituellement dans mon cœur ; oui, venez, ô Jésus, venez, mon cœur vous attend ! »

Telle était la prière fervente qui doucement s'élevait d'une pauvre couchette de religieuse dans l'infirmerie du couvent des Soeurs Franciscaines, à Assise. Approchons en esprit : quel spectacle touchant s'offre à vos regards ! Là, derrière ce blanc rideau, est étendue sur un lit de douleur une religieuse malade ; sur son visage pâle et amaigri, le mal implacable qui la mine a déjà tracé l'arrêt d'une mort prochaine. Seule dans cette grande salle réservée aux malades, la mourante aime à prier à haute voix : jamais supplications ne sortirent d'un cœur plus aimant et plus sincère. Et pendant qu'elle prie, ses yeux se dirigent avec une ardeur inexprimable vers la fenêtre qui donne sur la petite chapelle du monastère et par où elle peut voir le saint autel.

Un profond silence règne maintenant dans la salle. Puis, un doux

(1) Le fait qui suit se passa au couvent des Sœurs allemandes du Tiers-Ordre régulier de saint François, à Assise ; nous le racontons d'après un recueil de récits édifiants, réunis par M. C. Kümmel.

La personne qui en fut l'objet, était née en 1847, d'une famille luthérienne d'Allemagne. Encore protestante, Dieu la favorisa de grâces spéciales et, entre autres, lui inspira la pensée de faire le vœu de virginité perpétuelle, vœu qu'elle fit dès l'âge de 13 ans. En 1866, elle entra dans le giron de la véritable Eglise du Christ et, en 1875, demanda et obtint son admission au couvent des Franciscaines, à Assise. Sa vie religieuse fut une longue suite de souffrances, sanctifiées par la pratique de toutes les vertus. Elle mourut le 2 août 1880, en odeur de sainteté.

murm  
le can  
Aimé.  
sur l'a  
sonne  
gue pi  
La m:  
« O be  
vous  
endur  
Et, d  
ajoute  
d'autr  
pour v  
se fera  
vraim  
vous l  
Pâl  
comm  
Pauvr  
se ren  
de de

Per  
pour r  
recuei  
Sœurs  
vient  
de l'au  
prêtre  
un ge  
« Qu'e  
ou bie  
la Sœ  
Nor  
munai  
qu'ell  
après

murmure, comme porté sur l'aile des anges, vient redire à la malade le cantique de ses sœurs qui se préparent là-bas à la visite du Bien-Aimé. Le moment solennel de la consécration est passé ; Jésus repose sur l'autel sous les frêles apparences de l'hostie. Un léger coup de sonnette se fait entendre, puis un second et un troisième : et la longue procession des religieuses s'avance lentement vers la Table sainte. La malade les suit du regard ; une larme roule le long de ses joues : « O bon Jésus, s'écrie-t-elle avec transport, o bon Jésus, ne pourriez-vous pas m'accorder, à moi aussi, ce bonheur ! Je veux bien tout endurer, pour vous plaire, mais pourquoi me priver de votre visite ! » Et, dans une supplication plus ardente encore et plus confiante elle ajoute : « O mon Epoux tant aimé, ce que vous avez fait pour tant d'autres âmes vos épouses chéries, ne pourriez-vous pas le faire aussi pour votre humble servante ! Vous n'avez qu'à le vouloir et la chose se fera ! Oh ! oui, venez, Jésus, mon amour et mon tout, venez en moi vraiment et réellement par votre Corps trois fois saint ! Je ne désire, vous le savez, que la joie et le bonheur de vous posséder ! »

Pâle, épuisée par cet effort, la malade retombe sur son lit, et reste comme morte ou plutôt comme plongée dans un profond sommeil. Pauvre malade ! elle ne sait ce qu'elle vient de demander ; elle ne se rend pas compte, dans l'impétuosité de son amour, qu'elle vient de demander un miracle.

\* \* \*

Pendant ce temps les Sœurs choristes ont quitté la Table sainte pour revenir à leurs places, et maintenant elles goûtent dans un saint recueillement les consolations de leur divin Hôte ; à leur tour les Sœurs converses et les novices approchent de l'autel. La plus jeune vient de recevoir la sainte Hostie : le prêtre veut remonter les degrés de l'autel ; encore une Sœur est à genoux à la table de communion ; le prêtre dépose sur ses lèvres le Corps adorable du Seigneur, mais il a un geste de surprise et retournant à l'autel, il pense en lui-même : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Ou bien je me trompe étrangement, ou bien je viens de donner, encore une fois, la sainte Communion à la Sœur Agnès qui est pourtant à l'infirmerie, et presque mourante ! »

Non moindre est la surprise de la vénérable supérieure de la communauté : elle aussi, depuis quelque temps, elle remarque, pendant qu'elle surveille les cérémonies de la communion générale, que, après la dernière des Sœurs présentes, il arrive toujours une retarda-

taire : d'où vient-elle ? Elle ne saurait le dire : les autres Sœurs s'avancent toutes, chacune à son tour, et pas une ne reste en arrière. Quelle est donc cette mystérieuse retardataire ? Aujourd'hui il lui semble qu'elle l'a reconnue, mais elle n'ose en croire ses yeux.

\* \* \*

La messe est terminée ; après quelques minutes d'action de grâces, les Sœurs sortent de la chapelle ; la supérieure se tient près de la porte ; toutes passent devant elle à leur rang accoutumé ; la plus jeune passe à son tour, et après elle il ne reste plus personne à la chapelle.

La supérieure, intriguée, convoque la communauté au chapitre : « Laquelle d'entre vous, ces derniers temps et aujourd'hui même, est arrivée en retard à la chapelle et s'est approchée de la sainte Table après toutes les autres ? » Les Sœurs assurent qu'elles se sont toutes rendues à la chapelle à l'heure réglementaire, et que toutes ont communiqué dans l'ordre prescrit.

On appelle la plus jeune des novices : « A la chapelle, n'y avait-il pas de religieuse à côté de vous dans votre banc ? » — « Aucune ; » ses voisines peuvent en témoigner. — « Mais n'avez-vous pas remarqué la Sœur qui s'est approchée avec vous de la grille de communion et a communiqué après vous ? » — « Si, je l'ai remarquée. » — « Qui était-ce ? » — « Je ne l'ai pas regardée. » — « Ne s'est-elle pas agenouillée à côté de vous dans votre banc ? » — « Non, revenue à ma place, je ne l'ai plus revue. » — « Une Sœur est-elle sortie de la chapelle aussitôt après la Communion ? » — La Sœur qui garde la porte certifie que personne n'est entré, ni sorti, avant la fin de l'exercice.

« Quelqu'une parmi vous a-t-elle reconnu cette étrangère ? » — Une Sœur se lève : avec plusieurs de ses compagnes elle a remarqué que, depuis quelques jours, après la plus jeune des novices, il arrive toujours une autre Sœur pour communier ; dans l'intérêt du bon ordre et de la régularité, elles ont voulu connaître celle qui manquait ainsi à l'usage de la maison, et il leur a semblé reconnaître en elle la malade de l'infirmerie.

\* \* \*

La supérieure se décide à consulter le chapelain du couvent ; celui-ci lui avoue que depuis assez longtemps le même problème le préoccupe et il pense que c'est la Sœur de l'infirmerie.

« Mai  
à peine  
rendue  
de pers  
qu'elle s  
portière  
fait n'en  
sible ! L  
Puis, le l  
à acur  
yeux qu  
paraît si  
m'étonn

Entre  
auprès d  
Sœur  
joie cé  
brillait  
en quelq  
la faible  
debout, l  
Sœur qu  
et celui  
médecin

Alors,  
supérieur  
obéissan  
aujourd'h  
votre lit,

Visible  
cité, la n  
semaines  
siez-vous  
bonté. —  
avec ferve  
nous bien  
cœur un

« Mais, y pensez-vous, monsieur l'aumônier ? Notre malade peut à peine remuer la main ; comment se serait-elle levée de son lit et rendue à la chapelle pour retourner ensuite à l'infirmierie sans l'aide de personne ? Ce serait un vrai miracle ! » — « Je ne prétends pas qu'elle se soit rendue à la chapelle corporellement ; l'infirmière et la portière s'en seraient aperçues sans nul doute. » — « Dans ce cas le fait n'en est que plus étrange ! » — « Etrange, soit ! mais non impossible ! Le fait, d'ailleurs, ne serait pas sans précédent dans le passé. Puis, le bras de Dieu ne s'est pas raccourci, et notre époque ne le cède à aucune autre en preuves de sa toute-puissance : bienheureux les yeux qui peuvent et veulent les voir. Enfin, notre Sœur Agnès me paraît si pieuse et si unie à Dieu que la grâce d'un miracle ne m'étonnerait pas en elle. »

\* \* \*

Entre temps on avait mandé le médecin que l'aumônier conduisit auprès de la malade ; la supérieure et son assistante les y suivirent.

Sœur Agnès reposait paisiblement sur son lit ; une expression de joie céleste et d'indicible bonheur était répandue sur son visage et brillait dans ses yeux. Le médecin examina l'état de la malade et en quelques mots prononcés en latin, fit remarquer au chapelain que la faiblesse de la malade était telle qu'elle n'aurait pu se tenir debout, ni marcher, ne fût-ce que quelques minutes. Du reste, la Sœur qu'on avait vue à la chapelle portait le grand habit de chœur, et celui de la malade était serré sous clef à la lingerie. Là-dessus, le médecin se retira.

Alors, d'une voix grave, sans dire encore de quoi il s'agissait, la supérieure s'adressa à la malade : « Sœur Agnès, au nom de la sainte obéissance, je vous demande et je vous ordonne de me dire si aujourd'hui et ces jours derniers vous vous êtes levée, le matin, de votre lit, et si vous êtes sortie de l'infirmierie ? »

Visiblement étonnée de cette question, mais avec calme et simplicité, la malade répondit : « Ma Révérende Mère, depuis quatre semaines je n'ai pas quitté ce lit ni cette chambre. » — « Et que faisiez-vous durant la sainte messe ? » demanda le chapelain avec bonté. — « J'y assistais en esprit, mais je m'efforçais surtout de faire avec ferveur la Communion spirituelle. » — « Et comment cela, dites-nous bien tout, je vous le commande. » — « J'excitais dans mon cœur un ardent désir de m'unir à mon divin Epoux, et. . . » — « Eh !

bien ? » — « Et je le suppliais, ajouta-t-elle en rougissant maintenant de sa hardiesse, de m'accorder la grâce de le recevoir non seulement en esprit, mais aussi dans le Sacrement même de son amour. » — « Et ensuite ? » — « Après ma prière je me sentais d'une faiblesse extrême, et je restais comme assoupie, mais dans mon assoupissement il me semblait que je me trouvais à la chapelle et que je recevais réellement la sainte Communion avec mes Sœurs. » — « Vous semblait-il que vous étiez à la Table sainte toute seule ou avec d'autres ? » — « Je m'y voyais toujours la dernière après la plus jeune des novices. » — « Combien de temps durait cette faiblesse ? » — « Je ne le sais. » — « Quand vous réveilliez-vous ? » — « Au moment où je pensais quitter la Table sainte après avoir reçu la sainte Communion. » — « Et comment vous trouviez-vous alors ? » — « Je me sentais grandement fortifiée et impressionnée comme si j'avais eu réellement communié. Je me trouvais dans les mêmes sentiments qu'après la sainte Communion à la chapelle, lorsque j'étais encore en santé. »

Le prêtre et la supérieure se retirèrent en silence : « Il n'y a aucune raison sérieuse de douter que nous nous trouvons ici en présence d'un fait extraordinaire, dit le vieillard à la supérieure ; le divin Maître a voulu se montrer pour cette âme pure et simple l'Epoux tendre et prévenant ; Sœur Agnès est vraiment *Sponsa Christi*, l'épouse de Jésus. »

Sœur Agnès resta encore trois longues années clouée sur son lit de douleur, puis son âme s'envola au-devant du céleste Epoux au banquet de l'éternelle Communion.

S. M.



Séj



Bienheureu  
sée très ca  
bâti le port  
mine par la  
et entrâmes  
enfin à des  
Tong ouver  
çaise y a so  
annoncés a  
naire d'Als  
nous condu

Nous tro  
du Tiers-O  
chinois du  
bientôt nou

Le salut

Se tenan  
fonde en ga  
bras, joint  
enfin élève  
première p  
après un se  
à genoux, e  
au niveau  
ou recom

Telle est





## Les Missions franciscaines



### AU PAYS DES CÉLESTES

(Relation du P. Pacifique Chardin, O. F. M.)

Séjour à Tchë-fou, 23 juillet — 21 septembre

**L**E mercredi, 23 juillet, vers 3 heures de l'après-midi, nous quittâmes Shang-Haï, sur un vapeur anglais appelé *Ou-Tchang*, du nom de la ville chinoise où fut martyrisé le Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre. Après deux jours d'une traversée très calme, nous arrivions en face de la langue de terre où est bâti le port de Tchë-fou ou Chefou, en anglais Chefoo, et qui se termine par la terrasse d'observation des navires. Nous la doublâmes et entrâmes dans le port où l'ancre fut jetée. Nous étions arrivés enfin à destination ; car la ville de Tchë-fou est le seul port du Chang-Tong ouvert au commerce européen. La mission franciscaine française y a son église et deux orphelinats. Un télégramme nous avait annoncés au Père supérieur de la Mission, le Père Barnabé, originaire d'Alsace. Il nous vint chercher sur une barque chinoise qui nous conduisit à terre.

Nous trouvâmes à la résidence le Père Siu, vieux prêtre chinois, du Tiers-Ordre de saint François, comme le sont tous les prêtres chinois du Chang-Tong. Les orphelins, élevés à la résidence, vinrent bientôt nous saluer.

Le salut chinois est assez compliqué.

Se tenant debout, la personne qui salue fait une inclination profonde en gardant les bras pendants, puis redresse le corps, relève les bras, joint les mains en serrant le poing gauche dans la main droite, enfin élève les mains ainsi jointes à la hauteur des yeux. C'est la première partie du salut appelée *Tso-y*. Elle se renouvelle, mais après un second exercice nommé *Ko-tou* et qui consiste à se mettre à genoux, et dans cette posture, à incliner trois fois la tête presque au niveau du sol, et les mains appuyées par terre. On se relève et on recommence le *Tso-y*.

Telle est la manière ordinaire et solennelle de saluer les supérieurs,

celle employée par nos chrétiens vis-à-vis de leurs *Pères spirituels*, les missionnaires.

Nous étions au vendredi, 25, fête de saint Jacques le Majeur, dans l'après-midi. Le lendemain, samedi, jour consacré à notre bonne Mère du ciel dont la protection nous avait si bien couverts pendant notre voyage, nous célébrâmes notre première messe dans le vicariat où devait s'exercer notre activité de missionnaire.

Une ancienne coutume établie en Chine veut que tout le temps du Saint Sacrifice, ainsi que pendant toutes les cérémonies religieuses, les prêtres portent un haut bonnet carré de couleur noire, agrémenté de quatre ailes ayant même hauteur et de deux fanons, semblables à ceux d'une mitre d'évêque, le tout orné de broderies de diverses couleurs. (1) Nous nous conformâmes aussitôt à cet usage.

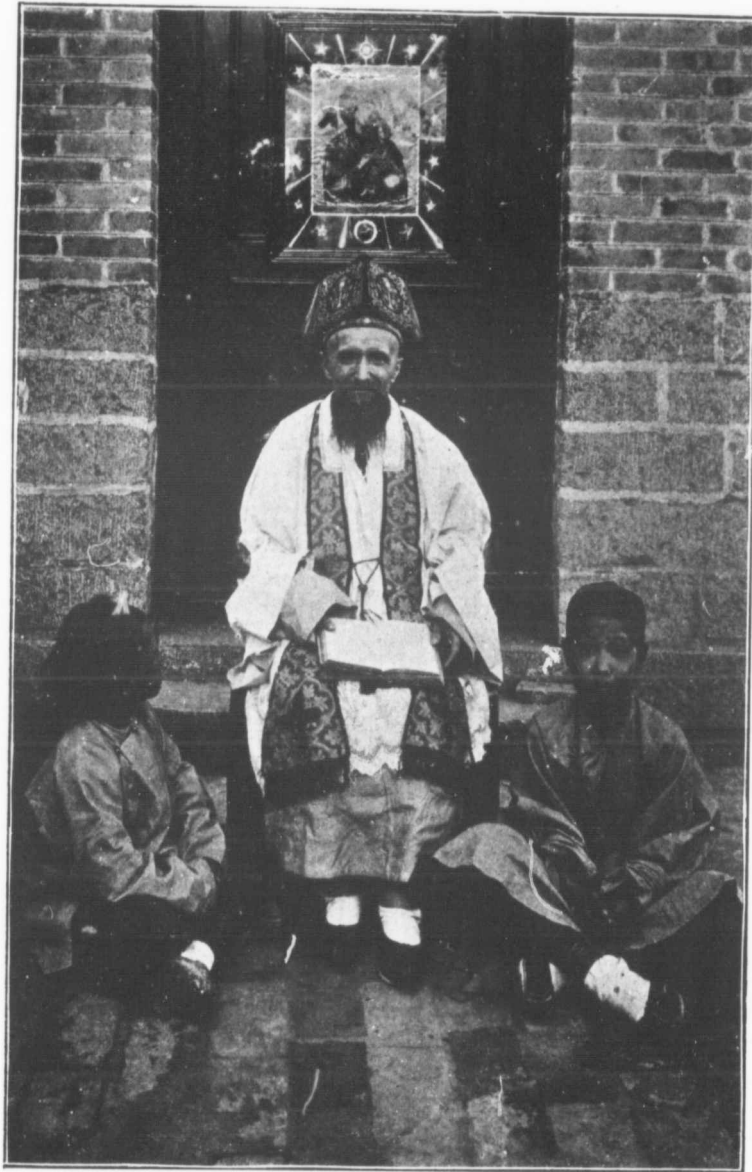
Il nous fallut ensuite attendre plusieurs semaines l'arrivée du courrier, envoyé par notre Vicaire Apostolique, et qui devait nous conduire à la résidence épiscopale dans la capitale du Chan-tong. Nous les passâmes à nous remettre des fatigues d'un voyage heureux mais pénible, et à faire d'agréables promenades tant dans la ville chinoise que sur les bords de la mer. Ce pays est vraiment enchanteur.

Il serait difficile de trouver sur les rives de la Chine un lieu de promenade plus séduisant que cette plage toujours riante, pleine de brise et de fraîcheur. On conçoit sans peine que les Européens l'aient adoptée comme séjour pendant leurs vacances annuelles. Ils trouvent encore à Tche-fou, pour favoriser leur bien-être, les charmes d'une demi-solitude, un air pur, un ciel bleu, des flots plus bleus encore. L'incomparable limpidité des eaux de cette rade en a fait la station de bains la plus animée du nord de la Chine.

Tous ces avantages attirent, chaque année, dans ce port, notre escadre française d'Extrême-Orient. Nous l'y trouvâmes à notre arrivée. M. l'aumônier du vaisseau amiral aimait à descendre à terre, et à passer quelques heures avec nous. Un jour nous voulûmes visiter ensemble la ville chinoise, M. l'abbé étant en soutane avec sa croix d'aumônier sur la poitrine, nous autres en costume chinois. Le père Siu, avec un ou deux domestiques indigènes, nous accompagnait et nous servait de guide.

Nous voici en ville, nous coudoyons à Chaque pas les indigènes

(1) Voir notre gravure.



R. P. Eugène Pandellé, missionnaire au Chang-tong  
(avec bonnet de cérémonie d'église)

qui s'arrê  
tus de to  
combien

Nous s  
cause. C  
malprop  
odeur na  
sales jeté  
sont disp  
légumes,  
pour le ch  
nettes ba  
neaux en  
Il s'en éc  
incommo  
pent chac  
permettre

Nous a  
sont entiè  
On y voit  
rales, écri  
neaux ver  
mât élevé,  
des march  
plupart d'  
ment sur l

De temp  
ou quatre  
toiture et

Nous r  
siniers am  
suspendue  
plateaux d  
conteurs d  
et encomb

Passant  
gens, assez  
que nous

qui s'arrêtent à nous regarder béatement. Ce sont des Chinois, revêtus de toutes sortes de costumes, identiques pour la forme, mais combien différents pour l'étoffe !

Nous suivons les rues avec les plus grandes précautions et pour cause. Comme celles de toutes les villes chinoises, elles sont d'une malpropreté inimaginable. On y voit couler des eaux noires, d'une odeur nauséabonde, charriant toutes les balayures, toutes les eaux sales jetées des maisons. Sur la façade, et en dehors des boutiques, sont disposées péle-mêle de larges corbeilles remplies de fruits, de légumes, de poissons salés, d'ustensiles de ménage, de bois même pour le chauffage et de charbon. Ça et là on rencontre des maisonnettes basses, ouvertes sur le devant et contenant un ou deux fourneaux en maçonnerie, où cuisent toutes sortes d'aliments disparates. Il s'en échappe des fumets divers, mêlés à une fumée épaisse qui incommode le nez et les yeux des passants. Tous ces embarras occupent chaque côté de la rue ; à peine reste-t-il la place voulue pour permettre à un char de passer.

Nous admirons de belles boutiques à devantures en bois. Elles sont entièrement ouvertes, ce qui permet à l'œil de plonger au fond. On y voit des sculptures dorées, des inscriptions, des sentences morales, écrites en beaux caractères sur papier rouge. De grands panneaux verticaux suspendus en dehors à un crochet en fer ou à un mât élevé, sont l'enseigne de la boutique et portent la nomenclature des marchandises qu'on y débite. Patrons et employés, doués pour la plupart d'un certain embonpoint, ont le buste nu, se tiennent gravement sur la façade et fument leur pipe en attendant les clients.

De temps à autre nous passons sous des arcades reposant sur deux ou quatre colonnes en bois, lesquelles servent de soutien à une petite toiture et quelquefois à une porte à double battant.

Nous rencontrons des barbiers, des marchands et même des cuisiniers ambulants. Ceux-ci portent tout leur étalage dans des caisses suspendues aux deux extrémités d'un bambou, comme sont les deux plateaux d'une balance. Voici des charlatans, des bateleurs, des conteurs d'histoires qui réunissent autour d'eux une foule de curieux et encombrant les rues.

Passant devant une pagode, nous y entrons. Aussitôt quantité de gens, assez mal mis, nous y suivent dans la cour intérieure. Pendant que nous sommes à regarder les idoles à figure placide, sévère ou

grimaçante, un sourd murmure de fort mauvais augure s'élève du milieu des indigènes. Nous n'y comprenons rien, mais notre guide, le Père Siu, nous dit : « Ces gens-là ont l'intention de nous faire un mauvais parti. » Puis se tournant vers eux d'un air terrible, il leur lança quelques paroles de menace. Ce fut un seau d'eau froide sur ces têtes échauffées ; le calme se fit instantanément ; nous sortîmes sans être inquiétés.

Nous arrivons ensuite devant la porte cochère d'une caserne que nous trouvons ouverte. Des soldats nous invitent à entrer. Nous franchissons une première cour, puis une seconde, puis une troisième entourées l'une et l'autre de bâtiments destinés à la garnison. Nous entrons dans une dernière cour ; à notre grand étonnement nous nous trouvons en face d'un théâtre où l'on jouait une pièce. Un Chinois nous invite poliment à monter dans la galerie supérieure, située en face, à la hauteur de la scène. Il s'y trouvait deux tables à l'une desquelles deux mandarins militaires étaient assis et prenaient le thé. Ils se lèvent et nous prient de nous installer à l'autre table, ce que nous nous empressons de faire. Sur leur ordre le thé nous est aussitôt servi, avec deux plats de graines de melons d'eau, cuites et crues. Le thé, quoique ne se récoltant pas dans le nord de la Chine et venant du midi, est la boisson ordinaire ; on le fait très léger, toujours sans sucre. Comme stimulant de la soif, on l'accompagne souvent de graines de melons d'eau ou de pistaches de terre. Tout en grignotant nos graines et en buvant notre thé nous suivions des yeux les acteurs.

(A suivre.)



\*\*\*\*\*



puisable.  
nous l'er

« Rev  
belle ca  
Les moi  
bonne h  
sent au  
tefois du

« Entr  
vous, vo  
un peu s  
C'est à h  
Notre bl  
les vigne  
et nos j  
donné, t

Cette  
étonnem  
l'énigme  
avons k  
nos chan  
à l'étable  
poulets.  
de Pad

s'élève du  
otre guide,  
ous faire un  
ible, il leur  
l froide sur  
is sortimes

aserne que  
nter. Nous  
ne troisième  
ison. Nous  
ement nous  
pièce. Un  
supérieure,  
eux tables à  
et prenaient  
autre table,  
le thé nous  
l'eau, cuites  
e nord de la  
e fait très  
on l'accom-  
es de terre.  
hé nous sui-



## Chronique Antonienne



### SAINT ANTOINE FERMIER



U mois de mai dernier notre *Revue* annonçait la mort du R. P. Marie-Antoine, capucin, et faisait remarquer en même temps la grande dévotion du défunt envers son glorieux patron. Et de fait, quand il s'agissait de rappeler les bienfaits du grand Thaumaturge, notre missionnaire était inépuisable. Voici un fait, entre mille autres, qu'il aimait à raconter ; nous l'empruntons à la *Voix de saint Antoine* :

« Revenant de mission, je passais en cheminant au milieu d'une belle campagne, au centre de laquelle se trouvait une grande ferme. Les moissons y étaient magnifiques, et tout le monde y était de bonne humeur. A mon approche, les habitants de la ferme s'empres- sent au-devant de moi et me font l'accueil le plus cordial, mêlé tou- tefois du plus religieux respect.

« Entrez, mon Père, me disent-ils, entrez, car, ici, vous êtes chez vous, vous êtes le maître de la maison ! » Et comme je les regarde un peu surpris : « Eh ! oui, n'êtes-vous pas le frère de saint Antoine ? C'est à lui que tout appartient par ici ; oui, tout porte ici son nom. Notre blé, nous ne l'appelons que le blé de saint Antoine ; nos vignes, les vignes de saint Antoine ; nos bœufs, les bœufs de saint Antoine, et nos poules, les poules de saint Antoine ; nous lui avons tout donné, tout consacré, et bien nous en a valu ! »

Cette donation si universelle n'était pas de nature à diminuer mon étonnement ; les braves gens se hâtèrent de me donner la clef de l'énigme : « Voyez-vous, mon Père, depuis plusieurs années, nous avons la douleur de tout voir périr dans la ferme : plus de blé dans nos champs, plus de raisins dans nos vignes ; nos bœufs mouraient à l'étable, et les faucons et les pies nous enlevaient tous nos petits poulets. Alors nous nous sommes dit : Prenons donc saint Antoine de Padoue pour patron et protecteur de notre ferme ; nous lui

paierons, dans la personne de ses pauvres, un tribut généreux : nous lui donnerons chaque année la cinquième partie de tout ce qu'il nous fera gagner ! Ainsi dit, ainsi fait, et la promesse a toujours été tenue, les pauvres nous en sont garants.

« Mais, quel bon maître ! depuis le jour de la consécration tout prospère sur la ferme de saint Antoine ! Le blé de nos champs est le plus beau de la contrée, on se le dispute au marché ! Nos vignes sont magnifiques, et le vin en est exquis ; nos bœufs sont vigoureux et infatigables. Et nos poulets donc ! On ne les compte plus : depuis que saint Antoine prend soin de notre basse-cour, oncques plus, ni le cruel faucon ni la pie voleuse ne nous en ont pris un seul. Voyez cette heureuse poule ! elle en a soixante à garder, et elle les garde si bien qu'elle n'en perd pas un ; voyez-la, qu'elle est fière de conduire son petit régiment, et voyez aussi comme ils sont dociles à sa voix et empressés de la suivre partout. En toute vérité, depuis que saint Antoine est patron et maître de notre ferme, le paradis y est venu avec lui, et le bonheur et le bien-être sont au logis ! »

« Et tous ces heureux habitants de s'écrier : « Vive saint Antoine ! » Et moi de louer Dieu et d'admirer à mon tour son serviteur saint Antoine. »

Si nos difficultés temporelles et nos revers de fortune sont indépendants de notre volonté, confions-nous à saint Antoine, implorons sa protection puissante : notre confiance ne sera jamais trompée. Mais si nos revers sont une suite de notre négligence coupable, de notre manque d'économie, ou même de nos injustices passées, ne comptons pas que saint Antoine fasse un miracle pour nous conserver nos biens malgré nous ou pour nous rendre des biens mal acquis : commençons par nous amender, soyons sincèrement décidés de réparer le passé et de mieux faire à l'avenir, et alors nous pourrons compter sur saint Antoine : Aide-toi, et le ciel t'aidera !

S. M.

## FÊTE DE SAINT ANTOINE A QUÉBEC

Outre les exercices des 13 mardis, suivis avec piété par un grand nombre de fidèles, une neuvaine prêchée par le P. Victorin nous prépara d'une façon plus immédiate à la fête du grand Thaumaturge. Le jour même de la fête, le P. Albert se plut à nous faire admirer la générosité de saint Antoine, tandis que, à l'église des Sœurs Fran-

ciscain  
trait d  
teurs et  
saint A  
pas les

Plus  
sidérer  
puisse-t  
avec co



rait form  
que le C  
1493. N  
Thurstor  
1477. Ce  
dent de T  
irréfragai  
bien vrai  
Varallo  
1491 (3) c

(1) Voir  
Jérusalem

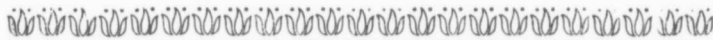
(2) E. J  
soigneusen  
donne une

(3) Lire  
p. 352-355  
Delle Croc



ciscaines, le R. P. Maximin, Gardien du couvent de Québec, montrait dans ce grand Saint la pureté des vierges, la sagesse des docteurs et la force des martyrs. Les généreuses zélatrices du Pain de saint Antoine eurent, elles aussi, leur part à la fête, et elles ne furent pas les dernières à se réunir aux pieds de saint Antoine.

Plus que jamais nous eûmes donc, cette année, l'occasion de considérer les vertus, la puissance et la gloire du Saint de Padoue : puisse-t-il exaucer toutes les prières que nous lui avons adressées avec confiance !



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



**PÈRE IGNACE-MARIE, O. F. M. : LE CALVAIRE ET L'AUTEL. *Élévations sur le Chemin de la Croix.*— Québec, Maison Sainte-Marguerite, Candiac et Montréal, Maison Sainte Elisabeth, avenue Seymour 29 — 1 vol. in-16 carré de 134 pp. avec 14 gravures de Feuerstein. Prix : 50 cts.**

Nos lecteurs assidus connaissent déjà le contenu de cet opuscule. — Parmi les diverses critiques qu'on pourrait formuler, je m'arrête à une seule. L'introduction du petit livre affirme que le Calvaire du Monte Varallo fut érigé par le B. Bernardin Caimi en 1493. Notre Père Thomas fait mourir ce Bienheureux en 1478 ; le Père Thurston S. J. assure qu'il avait été nommé custode de Terre-Sainte dès 1477. Ce sont là autant d'assertions inexactes. Caimi fut nommé *président* de Terre-Sainte en 1478, *custode* en 1487 (1), et (comme le prouve irréfragablement M. Motta,) il n'est pas mort avant 1499 (2). — Il est bien vrai que notre Bienheureux prit possession du sanctuaire du Monte Varallo en 1493, mais l'érection de la première chapelle remonte à 1491 (3) comme l'atteste clairement l'inscription suivante, sculptée au-des-

(1) Voir *Golubovich* : Serie cronologica dei Rmi Superiori di Terra Santa, Jérusalem 1898, p. 32 et 34.

(2) *E. Motta* : Il beato Bernardino Caimi, Milano, 1891. M. Motta publie soigneusement des lettres inédites du Bienheureux, et dans un appendice, il donne une très bonne bibliographie du fameux sanctuaire de Varallo.

(3) Lire le Vén. *Fr. de Gonzague* : De origine Seraphice Relig. Rome, 1587, p. 352-355 ; *Wadding* : Annales Minorum, t. 7, Lyon 1648 p. 315-316 ; *Barezzi* : Delle Croniche dell' Ordine de' Frati Minori, 4<sup>e</sup> partie, Venise 1608 p. 40-45.

sus de la porte de l'oratoire du Saint-Sépulcre : "Emilien Scaragnini a construit, en l'honneur du Christ, ce sépulcre et l'ermitage voisin, en 1491. Fr. Bernardin Caymi de Milan O. F. M. a imaginé les lieux saints de cette montagne, afin que ceux qui ne peuvent pas voyager, puissent voir ici Jérusalem."

Quant à l'idée de méditer ensemble sur la voie douloureuse et l'Eucharistie, elle n'est pas personnelle à l'auteur de cette brochure. Déjà en 1766 le P. Pascal Ancion, O. F. M., qui fut "le plus grand promoteur de la dévotion du chemin de la croix dans le pays de Liège" (1), publia un petit volume intitulé : "Exercices sur les 14 stations de Jérusalem pour s'entretenir avec Jésus dans le chemin de douleur et dans le Saint Sacrement." Liège, chez Kints et Plomteux, 1766, in-12 de 35 pp. avec 14 planches.

Ces lignes étaient écrites quand j'ai eu connaissance d'une lettre du cardinal Préfet de la Congrégation des Rites disant : "Sa Sainteté Pie X... a daigné louer et encourager la pieuse pratique d'associer la dévotion de la Passion à celle de l'adoration de l'Eucharistie." Je n'aurais pu ambitionner plus auguste approbation. FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.



## NECROLOGIE

**Sainte-Anne de Beaupré.** — Sœur Marie-Rosita de Jésus décédée le 4 juin, à l'âge de 21 ans après 6 ans de vie religieuse dans l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie.

**Saint-Simon de Bagot.** — M. Pierre Graupré, en religion Fr. Saint-Pierre, décédé le 2 mai 1907, après 9 ans de profession, à l'âge de 68 ans.

— M<sup>de</sup> Alexis Desmarais, née Julie Languirand, en religion Sr Sainte-Julie, décédée en mai 1907 à l'âge de 82 ans, après 13 ans de profession.

— M<sup>lle</sup> Xavérine Lemieux, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 28 avril, à l'âge de 23 ans, après 1 an et 6 mois de profession.

— M<sup>de</sup> Pascal Beauregard, née Edwidge Foisy, en religion Sr

(1) P. *Servais Dirks*, O. F. M. : Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs... en Belgique etc. Anvers 1885, p. 395. Le P. Ancion a publié 5 ou 6 ouvrages sur le Chemin de la Croix, entre autres une « Instruction historique sur les principaux points qui concernent les 14 stations du saint Chemin de la Croix. » Liège chez D. de Boubers 1764, in-12 de 148 pages.

Sainte  
de pr  
M  
en rel  
de pr  
Qu  
Girou  
de 80  
—  
le 15  
—  
le 11  
—  
Emér  
mai a  
—  
à l'âge  
—  
Tr  
Jeann  
—  
Saint-  
profes  
—  
gion 8  
ans de  
—  
Sainte  
profes  
—  
Sr Sai  
de pro  
—  
Alfred  
—  
décéd  
—  
Marie  
—  
Sr Eli  
—  
avril d  
Fal  
culée  
religio  
après 13

Sainte-Edwidge, décédée le 30 mai, à l'âge de 70 ans après 9 ans de profession.

**Montréal.** — Mde Vve J. Louis Lévesque, ancienne Discrète, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur, décédée le 24 mai, après 8 ans de profession.

**Québec — Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde Narcisse Giroux, en religion Sr Sainte-Julie, décédée le 13 avril 1907, à l'âge de 80 ans, après 20 ans de profession.

— Mde J. B. Lefebvre en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 15 avril 1907 à l'âge de 60 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Narcisse Beaulieu en religion Sr Sainte-Adelaide, décédée le 11 mai 1907 à l'âge de 57 ans, après 7 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Roch,** — Mde Gédéon Bouchard, née Emérentienne Gauthier, en religion Sr Saint-Martin, décédée le 7 mai à l'âge de 72 ans.

— Mde Hippolyte Therrien, née Angèle Lavoie, décédée le 7 mai à l'âge de 56 ans.

— Mde Joseph Lachance, décédée le 13 mai.

**Trois-Rivières.** — Melle Maria Marchand, en religion Sainte-Jeanne de Signa, décédée le 5 avril, à l'âge de 32 ans.

— Mde Edouard Paterson, née Victoire Martin, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 8 avril, à l'âge de 71 ans après 24 ans de profession.

— Mde Augustin Guilbert, née Marie Julie Elise Dufresne, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 14 avril, à l'âge de 72 ans, après 41 ans de profession.

— Mde Joseph Moreau, née Catherine Garceau, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 18 avril, à l'âge de 80 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Augustin Gauthier, née Léocadie Desaulniers, en religion Sr Saint-Augustin, décédée le 19 avril, à l'âge de 78 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Alfred Lacroix, née Ludovica Moreau, en religion Sr Alfred, décédée le 1<sup>er</sup> mai, à l'âge de 28 ans.

— Mde Ludger Arel, née Desneiges Alarie, en religion Sr Ludger, décédée le 11 mai, à l'âge de 67 ans.

— Mde Adolphe Lacroix, née Lucinda Milette, en religion Sr Marie Humiliane, décédée le 15 mai à l'âge de 29 ans.

— Mde Ludger Rivard, née Marie Eugénie Rocheleau, en religion Sr Elisabeth, décédée le 12 mars, à l'âge de 35 ans.

— M. Maurice Cossette, en religion Fr. Saint-François, décédé en avril dernier, à l'âge de 63 ans après 29 ans de profession.

**Fall River, Mass. Sainte-Anne. Fraternité de l'Immaculée Conception.** — Mde Joseph Fournier (Eugénie Monfet), en religion Sr Louise-Elisabeth, décédée le 25 mai, à l'âge de 54 ans, après 13 ans de profession.

**Saint-Raymond.** — Mde Louis Chateauvert, en religion Sr Marthe, décédée le 24 mai, après 2 ans de profession.

**Sainte-Rose de Laval.** — Mr. Gilbert Ouimet, Frère-Ministre de notre Fraternité, décédé le 3 juin 1907 à l'âge de 59 ans après 16 ans de profession.

Monsieur Ouimet a donné un fils au Sanctuaire, dans la Congrégation des PP. du Saint Sacrement. Son grand amour de Saint-François, lui valut des faveurs signalées de ce grand saint. Après quelques heures d'agonie la mort vint, douce et tranquille, clore cette vie si pleine de mérites aux yeux de bon Dieu. Puisse le ciel lui réserver pour l'éternité la couronne promise au serviteur fidèle.

**Sorel.** — Mde Paul Cardin, née Louise Gauthier, en religion Sr Jésus-Marie décédée le 6 juin, à l'âge de 62 ans après 12 ans de profession.

**Manchester N. H.** — Mde Oscar Simard, en religion Sr Françoise Romaine, décédée le 11 mai, à l'âge de 30 ans, après 2 ans de profession.

**Sherbrooke.** — Mlle Eliza Martel, en religion Sr Saint-Augustin, décédée dans le mois d'avril, à l'âge de 71 ans, après 2 ans de profession.

**Saint-Chrysostome.** — Mde Louis Lacroix, en religion Sr Angèle, décédée le 17 mai, à l'âge de 84 ans, après 9 ans de profession.

**Sainte-Thérèse de Blainville.** — Mr. Edouard Limoges, décédé le 10 mai, à l'âge de 54 ans, après 16 ans de profession.

**Saint-Ubaldo Co. Portneuf.** — Mde Pierre Trudel, née Céline Langlois, en religion Sr Sainte-Agathe, décédée le 26 mai, à l'âge de 58 ans, après 16 ans de profession.

**Saint-Philippe de Laprairie.** — Mlle Florida Lussier, en religion Sr Cécile, décédée le 24 mai, à l'âge de 19 ans après 5 ans de profession.

**Joliette.** — M. Derôme, ancien tertiaire, décédé dans un âge très avancé. Était le père de M. L. Dérome ministre de la Fraternité Saint Joseph de Montréal. Ses funérailles furent l'occasion d'une touchante manifestation de sympathie de la part de la ville et du clergé de Joliette. Il était considéré comme l'un des citoyens les plus honorables et les plus pieux et un des fondateurs de la ville.

**Saint-Vincent de Paul (Laval).** — Mde Vve P. N. Trothu, née Virginie Ginestel, décédée le 29 mai à l'âge de 73 ans, après plusieurs années de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — M. Antoine Gendron, en religion Fr. Antoine, décédé en juin, à l'âge de 79 ans, après 7 ans de profession.

**Chemin de Croix perpétuel.** — Mde Pascal Beauregard, Mr. Pontif Frenette, Mde Julie Frenette, Mlle Bernadette Bédard, Mde Pierre Trudel, M Gilbert Ouimet, Mde Gédéon Bouchard, Mde Hip. Therrien, Mde Jos Lachance.

**R. I. P.**